



*Campus de L'Assomption, ouverture officielle en août 2022*

**Rapport présenté en vertu de l'article 4.1  
de la Loi sur les établissements  
d'enseignement de niveau universitaire**  
Année financière 2022-2023



## Table des matières

États financiers.....	2
Rapport de l’auditeur indépendant .....	2
Système d’information financière universitaire (SIFU).....	11
États du traitement.....	22
Rapport de l’auditeur indépendant .....	22
Formulaire de déclaration .....	26
Rapport sur la performance.....	30
Grille des indicateurs .....	32
Mesures prises pour l’encadrement des étudiant-es .....	51
Mesures phares d’encadrement des étudiant-es .....	51
Autres mesures d’encadrement des Étudiant·Es.....	54
Programmes d’activités de recherche .....	58
Principales orientations de recherche .....	58
RÉalisations marquantes sur le plan de la recherche .....	60
Rapport sur les perspectives de développement .....	63
Priorités de développement .....	63
Orientations en lien avec la politique de financement du MES.....	67
Plan stratégique (2020 - 2025).....	69

# ÉTATS FINANCIERS

Rapport de l'auditeur indépendant



## Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 400  
1610, rue Bellefeuille  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 6H7

T 819 693-1374

Au ministère de l'Enseignement supérieur

### Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12A et aux comptes 402, 403, 404 et 406 du Système d'information financière des universités 2022-2023 (SIFU) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

### Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

### Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

**Éthique professionnelle**

Nous nous sommes conformés aux règles de déontologie des comptables professionnels agréés et à la Règle d'indépendance 204 du Code de déontologie des CPA du Canada applicables aux missions de certification.

**Procédures et constatations**

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Trois-Rivières  
Le 30 octobre 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A109631

## ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

N <sup>os</sup>	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'université.	
		Remplir l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Voir la capture d'écran jointe au présent document.
		À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers	Voir la capture d'écran jointe au présent document.

N <sup>os</sup>	Postes	Procédures	Constatations
		audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	
		À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Voir la capture d'écran jointe au présent document.
		Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe au présent document.	Voir la capture d'écran jointe au présent document.
2	Concordance entre les annexes 12 et 12A du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	<p>Volet 1</p> <p>Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12A aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'université.</p>	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.


N <sup>os</sup>	Postes	Procédures	Constatations
		<p>Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'université et les annexer au rapport.</p>	Aucun.
		<p>Volet 2</p> <p>Comparer le total à la ligne 14 de la colonne 6 de l'annexe 12A avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.</p>	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		<p>Comparer le total à la ligne 28 de la colonne 6 de l'annexe 12A avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.</p>	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		<p>Advenant un écart entre les annexes 12 et 12A, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12A indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'université. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.</p>	Aucun.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)	<p>Obtenir de l'université les listes des montants par étudiant présentés aux comptes numéros 402 et 404.</p>	
		<p>Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes numéros 402 et 404 respectivement. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.</p>	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.

N <sup>os</sup>	Postes	Procédures	Constatations
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'université et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Comparer les montants (réglementés et déréglementés (excédant le seuil)) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes numéros 402 et 404 respectivement.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucun
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte numéro 403.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte numéro 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non-résident du Québec.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.

N <sup>os</sup>	Postes	Procédures	Constatations
		Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte numéro 403.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucun.
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglés (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir du Ministère une liste des étudiants déréglés ayant fréquenté l'université à la session d'automne de l'année financière visée par le mandat.	
		Sélectionner 10 étudiants (attention : un étudiant peut se retrouver sur plusieurs lignes du fichier Excel).	
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte numéro 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucun.

## ANNEXE 2 – TABLEAUX DE CONCORDANCE SIFU – EF

Tableaux de concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités  
Veuillez sélectionner votre établissement universitaire dans le menu déroulant  
2022-2023

Actualiser 

Sommaire des écarts rapportés							7 écarts rapportés
							0\$ restants à expliquer
							-3211076\$ Écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
	Actifs à court terme	-	-	-	-	-	(1)
	Actifs à long terme	-	-	1	-	-	1
	<b>Total Actifs</b>	-	-	<b>1</b>	-	-	-
1	Passif à court terme	-	-	-	-	-	-
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Passifs</b>	-	-	-	-	-	-
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	<b>Bilan Net</b>	-	-	<b>1</b>	-	-	-
	Total des produits	-	-	1	-	-	1605 536
3	Total des charges	-	-	1	-	-	1605 537
	Excédents	-	-	-	-	-	-
4	<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été rapportés

Sommaire des écarts expliqués							0 écarts expliqués
							0\$ restants à expliquer
							-3211076\$ Écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
	Actifs à court terme	-	-	-	-	-	-
	Actifs à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Actifs</b>	-	-	-	-	-	-
1	Passif à court terme	-	-	-	-	-	-
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	-
	<b>Total Passifs</b>	-	-	-	-	-	-
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	<b>Bilan Net</b>	-	-	-	-	-	-
	Total des produits	-	-	-	-	-	-
3	Total des charges	-	-	-	-	-	-
	Excédents	-	-	-	-	-	-
4	<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été expliqués

# Systeme d'information financière universitaire (SIFU)

Université du Québec à Trois-Rivières

**Systeme d'information financière des universités  
2022-2023**

*Nang Long*

Responsable des ressources financières

Le 31 octobre 2023

Date

Enseignement  
supérieur  
Québec 

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>ACTIF</b>										
<b>Actif à court terme</b>										
1	Encaisse (001)	s/o	23 371 471	-	-	263 481	-		23 634 951	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	35 000 000	-	-	61 359	-		35 061 359	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	517 303	-	16 179	-	-		533 482	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	29 823 829	---	---	---	---		29 823 829	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	5 615 621	---	---	---	---		5 615 621	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	3 543 838	2 952 302	11 596 657	-	-		18 092 796	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	44 568 322	8 391 102	61 826	-	(53 021 250)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	705 820	-	-	-	-		705 820	10
11	Stocks (075)	s/o	687 106	-	---	-	-		687 106	11
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>99 264 988</b>	<b>47 520 624</b>	<b>20 003 938</b>	<b>386 665</b>	<b>-</b>	<b>(53 021 250)</b>	<b>114 154 964</b>	
<b>Actif à long terme</b>										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	1 624 692	-	5 896 681	-	-		7 521 373	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	-	-		-	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	202 678 158	---	---		202 678 158	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
<b>21</b>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>100 889 680</b>	<b>47 520 624</b>	<b>228 578 776</b>	<b>386 665</b>	<b>-</b>	<b>(53 021 250)</b>	<b>324 354 495</b>	<b>21</b>

Université du Québec à Trois-Rivières  
**ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
 au 30 avril 2023  
 en \$

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
<b>Passif à court terme</b>										
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	3 738 332	-	-	-	3 738 332	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	2 535 840	-	-	-	2 535 840	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	33 267 203	628 337	---	-	-	-	33 895 540	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	10 907 353	-	18 524	-	-	-	10 925 877	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	8 322 066	-	---	---	-	-	8 322 066	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	42 063 082	-	-	-	-	42 063 082	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	580 000	-	1 014 572	-	-	-	1 594 572	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	52 741 243	-	280 007	-	-	(53 021 250)	-	32
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>105 817 865</b>	<b>42 691 419</b>	<b>7 587 275</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(53 021 250)</b>	<b>103 075 309</b>	
<b>Passif à long terme</b>										
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	49 047 000	-	-	-	-	-	49 047 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	1 428 496	-	-	-	1 428 496	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	0	170 145 654	---	---	-	170 145 654	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>154 864 865</b>	<b>42 691 419</b>	<b>179 161 425</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(53 021 250)</b>	<b>323 696 459</b>	<b>39</b>
<b>SOLDES DE FONDS<sup>1</sup></b>										
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	11 057 276	4 829 205	17 044 829	-	-	-	32 931 310	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	386 665	-	-	386 665	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(65 032 461)	---	---	---	---	-	(65 032 461)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	---	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	32 372 522	---	---	-	32 372 522	45
46	<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>(53 975 185)</b>	<b>4 829 205</b>	<b>49 417 351</b>	<b>386 665</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>658 036</b>	<b>46</b>
47	<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>		<b>100 889 680</b>	<b>47 520 624</b>	<b>228 578 776</b>	<b>386 665</b>	<b>-</b>	<b>(53 021 250)</b>	<b>324 354 495</b>	<b>47</b>

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	26 863 967	---	---	---	---		26 863 967	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	1 778 645	---	---	---	---		1 778 645	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	827 264	---	---	---	---		827 264	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	177 864	---	---	---	---		177 864	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	19 430 627	---	---	---	---		19 430 627	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	1 153 068	---	---	---	---		1 153 068	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	8 758 034	---	---	---	---		8 758 034	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	746 564	-	---	-	-		746 564	9
<b>10</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>		<b>59 736 032</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>59 736 032</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	166 161 747	7 339 800	44 846	---	---		173 546 393	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	659 080	10 899 363	2 536 244	-	-		14 094 687	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	2 522 027	12 306 252	(0)	-	-		14 828 279	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	1 015 887	1 696 763	-	-	-		2 712 650	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---		-	15
	<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:</b>									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	6 850 621	---	---		6 850 621	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	638 095	---	---		638 095	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 079 862	---	---		1 079 862	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	633 421	---	---		633 421	19
<b>20</b>	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>170 358 741</b>	<b>32 242 178</b>	<b>11 783 089</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>214 384 008</b>	<b>20</b>
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	2 006 368	-	-	7 831	-		2 014 199	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-		-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-		-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	283 783	1 403 512	-	-	-		1 687 295	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	78 048	7 349 179	5 000	-	-		7 432 227	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-		-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	51 313	---	---		51 313	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	1 605 535	---	---	---	---		1 605 535	28
29	Ventes externes (460)	s/o	5 833 194	63 436	-	---	-		5 896 630	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	483 284	-	440	-	-		483 724	30
<b>31</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>10 290 212</b>	<b>8 816 127</b>	<b>56 753</b>	<b>7 831</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19 170 923</b>	<b>31</b>
<b>32</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>240 384 986</b>	<b>41 058 304</b>	<b>11 839 842</b>	<b>7 831</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>293 290 963</b>	<b>32</b>

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	<b>Masse salariale</b>									
2	Direction	s/o	6 954 632	179 996	---	---	---		7 134 628	1
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---		-	2
4	Enseignants-chercheurs	s/o	60 123 191	603 442	---	---	---		60 726 633	3
5	Chargés de cours	s/o	21 801 931	855 609	---	---	---		22 657 540	4
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	---		-	5
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	6 096 102	2 292 316	---	---	-		8 388 418	6
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	26 161 368	6 540 661	---	---	-		32 702 029	7
9	Personnel de soutien technique	s/o	10 242 108	385 922	---	---	-		10 628 030	8
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	10 719 574	425 577	---	---	---		11 145 151	9
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	2 424 468	-	---	---	---		2 424 468	10
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	31 888 094	2 511 765	---	---	-		34 399 860	11
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	593 645	58 368	---	---	-		652 014	12
14	<b>TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>177 005 113</b>	<b>13 853 656</b>	-	-	-		<b>190 858 769</b>	13
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	2 023 000	---	---	---	---		2 023 000	14
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	93 604	-	---	---	-		93 604	15
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	96 402	2 517 296	---	---	-		2 613 699	16
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	1 074 569	6 779	---	---	-		1 081 347	17
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	3 977 074	2 368 335	---	---	-		6 345 409	18
20	Bourses (735)	s/o	6 108 955	10 910 128	---	---	-		17 019 083	19
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6 368 374	2 440 865	2 536 244	-	-		11 345 483	20
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	2 017 664	1 347 460	---	---	-		3 365 124	21
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	63 870	-	---	---	-		63 870	22
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	10 735 755	2 805 330	-	---	-		13 541 085	23
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	1 621 814	196 596	---	---	-		1 818 410	24
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	4 532 779	257 435	-	---	-		4 790 214	25
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	3 388 996	1 306	---	---	-		3 390 302	26
28	Location-exploitation (830)	s/o	485 535	91 043	---	---	-		576 579	27
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	1 605 535	---	---	---		1 605 535	28
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-		-	29
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	567 211	120 139	-	---	-		687 350	30
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	---		-	31
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	197 790	2 733	74 965	135	-		275 623	32
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-		-	33
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	45 471	---	---		45 471	34
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	15 386 205	---	---		15 386 205	35
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	734 799	1	-	0	-		734 800	36
38	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>44 088 192</b>	<b>24 670 979</b>	<b>18 042 886</b>	<b>135</b>	-		<b>86 802 192</b>	37
39	Ventes internes (878) <sup>2</sup>	s/o	(721 318)	(40 832)	---	---	-		(762 150)	38
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	598 278	163 871	-	-	-		762 150	39
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-		-	40
42	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents</b>		<b>43 965 153</b>	<b>24 794 018</b>	<b>18 042 886</b>	<b>135</b>	-		<b>86 802 192</b>	41
43	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>220 970 266</b>	<b>38 647 674</b>	<b>18 042 886</b>	<b>135</b>	-		<b>277 660 962</b>	42
44	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>19 414 720</b>	<b>2 410 630</b>	<b>(6 203 044)</b>	<b>7 696</b>	-		<b>15 630 002</b>	43

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(65 654 695)	3 266 474	43 787 286	378 969	-	-	(18 221 966)	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé		(65 654 695)	3 266 474	43 787 286	378 969	-	-	(18 221 966)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	240 384 986	41 058 304	11 839 842	7 831	-	-	293 290 963	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	220 970 266	38 647 674	18 042 886	135	-	-	277 660 962	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		19 414 720	2 410 630	(6 203 044)	7 696	-	-	15 630 002	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite (309)	s/o	3 250 000	- - -	- - -	- - -	- - -	-	3 250 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	11 833 109	-	-	-	11 833 109	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	10 985 210	847 899	-	-	-	-	11 833 109	11
12	Sous-total		11 679 510	1 562 731	5 630 065	7 696	-	-	18 880 002	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(53 975 185)	4 829 205	49 417 351	386 665	-	-	658 036	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS<sup>2</sup>

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	11 057 276	4 829 205	17 044 829				32 931 310	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	- - -	- - -	- - -	386 665			386 665	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(65 032 461)	- - -	- - -	- - -	- - -		(65 032 461)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -				-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	- - -	- - -	- - -				-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	- - -	- - -	32 372 522	- - -	- - -		32 372 522	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(53 975 185)	4 829 205	49 417 351	386 665	-	-	658 036	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec à Trois-Rivières  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2023  
en \$

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	-	26 863 967	-	-	-	-	-	26 863 967	1	
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	-	1 778 645	-	-	-	-	-	1 778 645	2	
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	-	827 264	-	-	-	-	-	827 264	3	
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	-	177 864	-	-	-	-	-	177 864	4	
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	-	19 430 627	-	-	-	-	-	19 430 627	5	
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	-	-	-	-	-	-	-	6	
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	274 186	-	-	878 883	-	-	-	1 153 068	7	
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	242 594	2 168 293	4 480 956	-	5 257	1 545 945	314 990	8 758 034	8	
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	136 363	-	417 846	-	16 615	-	175 740	746 564	9	
###	<b>Total des produits provenant des étudiants</b>	<b>653 142</b>	<b>2 168 293</b>	<b>53 977 168</b>	<b>-</b>	<b>900 754</b>	<b>1 545 945</b>	<b>490 730</b>	<b>-</b>	<b>59 736 032</b>	<b>10</b>
11	Subventions du Ministère (515)	-	166 055 747	-	-	106 000	-	-	166 161 747	11	
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	2 583	163 231	172 609	85 820	234 838	-	-	659 080	12	
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	53 034	-	2 468 993	-	-	-	-	2 522 027	13	
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	1 011 539	-	-	-	4 348	-	-	1 015 887	14	
###	<b>Total des subventions</b>	<b>1 067 156</b>	<b>163 231</b>	<b>168 697 349</b>	<b>85 820</b>	<b>239 186</b>	<b>106 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>170 358 741</b>	<b>15</b>
16	Intérêts et dividendes (435)	-	2 006 368	-	-	-	-	-	2 006 368	16	
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	-	-	-	-	-	-	-	-	17	
18	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	18	
19	Produits provenant d'une fondation (446)	143 565	2 948	88 260	940	1 750	46 320	-	283 783	19	
20	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	22 644	-	141	-	749	54 514	-	78 048	20	
21	Gains sur vente de placement (526)	-	-	-	-	-	-	-	-	21	
22	Recouvrement des coûts indirects (465)	-	-	1 605 535	-	-	-	-	1 605 535	22	
23	Ventes externes (460)	1 533 094	38 411	252 683	185 643	223 430	2 011 835	1 588 099	5 833 194	23	
24	Autres produits (466, 470)	135 194	-	294 861	1 097	31 712	20 058	363	483 284	24	
###	<b>Total des produits autres</b>	<b>1 834 497</b>	<b>41 359</b>	<b>4 247 848</b>	<b>187 679</b>	<b>257 642</b>	<b>2 132 727</b>	<b>1 588 461</b>	<b>-</b>	<b>10 290 212</b>	<b>25</b>
###	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 554 795</b>	<b>2 372 883</b>	<b>226 922 364</b>	<b>273 499</b>	<b>1 397 582</b>	<b>3 784 672</b>	<b>2 079 191</b>	<b>-</b>	<b>240 384 986</b>	<b>26</b>

Université du Québec à Trois-Rivières  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2023  
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	<b>Masse salariale</b>									1	
2	Direction	1 691 049	745 526	3 391 387	442 440	-	596 589	87 640	6 954 632	2	
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
4	Enseignants-chercheurs	60 123 582	-	(500)	-	109	-	-	60 123 191	4	
5	Chargés de cours	21 772 072	-	14 848	-	1	15 010	-	21 801 931	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	5 134 143	-	115 722	-	6 681	839 556	-	6 096 102	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	11 065 752	3 911 529	6 951 379	1 130 144	202 845	2 887 986	11 734	26 161 368	8	
9	Personnel de soutien technique	3 381 635	2 698 392	2 204 008	1 220 345	332	601 929	135 467	10 242 108	9	
10	Personnel de soutien de bureau	5 897 146	602 189	2 309 369	997 979	16 043	732 003	164 845	10 719 574	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	13 461	8 849	43 003	1 803 687	-	361 488	193 980	2 424 468	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	23 126 493	1 923 377	4 006 794	1 325 800	75 582	1 292 842	137 206	31 888 094	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	213 010	(13 913)	281 460	42 519	3 580	68 383	(1 395)	593 645	13	
###	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>132 418 343</b>	<b>9 875 948</b>	<b>19 317 470</b>	<b>6 962 913</b>	<b>305 174</b>	<b>7 395 787</b>	<b>729 478</b>	<b>-</b>	<b>177 005 113</b>	<b>14</b>
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	2 023 000	2 023 000	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	93 604	-	-	-	-	-	-	93 604	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	85 087	-	11 315	-	-	-	-	96 402	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	658 002	73 372	293 840	22 578	297	26 480	-	1 074 569	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	2 911 414	30 712	424 239	30 524	114 454	465 642	88	3 977 074	19	
20	Bourses (735)	5 765 303	-	237 117	-	6 000	100 535	-	6 108 955	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 945 443	47 037	2 048 364	658	29 679	398 870	898 324	6 368 374	21	
22	Fournitures et matériel (745)	1 048 878	125 414	205 307	208 262	22 518	305 235	102 049	2 017 664	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	63 870	-	-	-	-	-	-	63 870	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	2 818 813	730 766	2 008 177	4 071 480	562 518	496 364	47 636	10 735 755	24	
25	Volumes et périodiques (750)	259 072	1 319 724	17 445	6 393	56	18 272	852	1 621 814	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	405 299	644 648	2 934	3 252 777	1 176	24 929	201 016	4 532 779	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	3 377 339	-	10 407	-	-	1 249	-	3 388 996	27	
28	Location-exploitation (830)	85 720	1 186	66 764	41 463	2 531	208 831	79 040	485 535	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	222 060	108 874	38 967	115 721	14 548	34 539	32 502	567 211	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	18 786	937	142 346	-	-	25 434	10 286	197 790	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	(210)	3 189	728 282	-	-	3 274	265	734 799	34	
###	<b>Total des charges autres</b>	<b>20 758 482</b>	<b>3 085 860</b>	<b>6 235 506</b>	<b>7 749 856</b>	<b>753 776</b>	<b>2 109 654</b>	<b>1 372 058</b>	<b>2 023 000</b>	<b>44 088 192</b>	<b>35</b>
36	Ventes internes (878)	(119 458)	(53 040)	-	(27 343)	(58 652)	(25 261)	(437 564)	(721 318)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	365 273	9 581	80 498	16 799	73 570	47 616	4 941	598 278	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38	
###	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>21 004 297</b>	<b>3 042 401</b>	<b>6 316 004</b>	<b>7 739 312</b>	<b>768 694</b>	<b>2 132 009</b>	<b>939 435</b>	<b>2 023 000</b>	<b>43 965 153</b>	<b>39</b>
###	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>153 422 640</b>	<b>12 918 349</b>	<b>25 633 475</b>	<b>14 702 226</b>	<b>1 073 868</b>	<b>9 527 796</b>	<b>1 668 912</b>	<b>2 023 000</b>	<b>220 970 266</b>	<b>###</b>

Université du Québec à Trois-Rivières  
Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2023  
en \$

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	300 191	3 629 433	27 764	-	121 521	-	-	3 260 892	-	-	7 339 800	3
4	-	645 988	9 626 053	-	(66 291)	-	677 698	15 914	-	-	10 899 363	4
5	-	-	9 447 466	-	281	-	1 534 206	1 324 297	-	-	12 306 252	5
6	-	25 247	1 284 913	-	-	-	355 551	31 053	-	-	1 696 763	6
7	300 191	4 300 668	20 386 196	-	55 511	-	2 567 455	4 632 156	-	-	32 242 178	7
8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
9	---	---	---	---	-	---	---	---	---	---	-	9
10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10
11	-	190 591	946 979	-	-	-	8 000	257 942	-	-	1 403 512	11
12	-	1 500	6 455 024	-	-	-	792 063	100 592	-	-	7 349 179	12
13	---	---	---	---	-	---	---	---	---	---	-	13
14	-	-	(27 148)	-	-	-	90 584	-	-	-	63 436	14
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	-	192 091	7 374 855	-	-	-	890 647	358 534	-	-	8 816 127	###
###	300 191	4 492 759	27 761 051	-	55 511	-	3 458 102	4 990 689	-	-	41 058 304	###

Université du Québec à Trois-Rivières  
Charges par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2023  
en \$

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masse salariale											1
2	Direction	-	-	-	-	87	-	174 922	4 987	-	179 996	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	153 656	442 876	-	1 184	-	5 725	-	-	603 442	4
5	Chargés de cours	-	241 518	569 953	-	-	-	18 425	25 713	-	855 609	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	1 222	120 976	1 951 244	-	-	-	52 653	166 222	-	2 292 316	7
8	Personnel professionnel non enseignant	363 911	1 440 159	3 208 902	-	29 655	-	728 568	769 467	-	6 540 661	8
9	Personnel de soutien technique	-	229 568	146 926	-	673	-	8 756	-	-	385 922	9
10	Personnel de soutien de bureau	-	116 406	59 335	-	29 314	-	103 534	116 987	-	425 577	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	96 475	494 213	1 403 687	-	15 249	-	246 876	255 265	-	2 511 765	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	58 368	-	-	-	-	58 368	13
14	<b>Total de la masse salariale et des avantages sociaux</b>	<b>461 608</b>	<b>2 796 494</b>	<b>7 782 922</b>	<b>-</b>	<b>134 531</b>	<b>-</b>	<b>1 339 460</b>	<b>1 338 640</b>	<b>-</b>	<b>13 853 656</b>	<b>###</b>
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	2 517 296	-	-	-	-	-	-	2 517 296	16
17	Formation et perfectionnement (710)	-	1 541	4 055	-	-	-	-	1 182	-	6 779	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	6 207	57 478	1 859 916	-	-	-	442 949	1 784	-	2 368 335	18
19	Bourses (735)	-	665 126	6 425 736	-	-	-	292 603	3 526 662	-	10 910 128	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	108 200	122 950	2 173 504	-	-	-	19 531	16 679	-	2 440 865	20
21	Fournitures et matériel (745)	97	4 664	1 227 499	-	-	-	107 556	7 646	-	1 347 460	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	36 035	369 217	1 725 065	-	675	-	610 645	63 693	-	2 805 330	23
24	Volumes et périodiques (750)	-	7 821	187 997	-	-	-	778	-	-	196 596	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	-	250 300	-	-	-	7 135	-	-	257 435	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	517	-	-	-	-	789	-	1 306	26
27	Location exploitation (830)	-	481	72 463	-	-	-	16 283	1 816	-	91 043	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	-	-	1 160 854	-	-	-	444 681	-	-	1 605 535	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	979	972	114 925	-	-	-	3 189	75	-	120 139	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	116	-	-	-	2 617	-	-	2 733	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	34
35	<b>Total des charges autres</b>	<b>151 518</b>	<b>1 230 250</b>	<b>17 720 244</b>	<b>-</b>	<b>675</b>	<b>-</b>	<b>1 947 968</b>	<b>3 620 325</b>	<b>-</b>	<b>24 670 979</b>	<b>###</b>
36	Ventes internes (878)	-	-	(1 410)	-	-	-	(39 422)	-	-	(40 832)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	4 975	972	116 273	-	280	-	38 115	3 257	-	163 871	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	<b>Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes</b>	<b>156 493</b>	<b>1 231 222</b>	<b>17 835 107</b>	<b>-</b>	<b>955</b>	<b>-</b>	<b>1 946 660</b>	<b>3 623 582</b>	<b>-</b>	<b>24 794 018</b>	<b>###</b>
###	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>618 101</b>	<b>4 027 716</b>	<b>25 618 029</b>	<b>-</b>	<b>135 486</b>	<b>-</b>	<b>3 286 120</b>	<b>4 962 222</b>	<b>-</b>	<b>38 647 674</b>	<b>###</b>

# ÉTATS DU TRAITEMENT

Rapport de l'auditeur indépendant



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 400  
1610, rue Bellefeuille  
Trois-Rivières (Québec)  
G9A 6H7

T 819 693-1374

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Université du Québec à Trois-Rivières

### Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après « l'état du traitement ») de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ci-après « l'université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2023.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère l'Enseignement

supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement**

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Trois-Rivières  
Le 30 octobre 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A109631

# Formulaire de déclaration



ÉTAT DU TRAITEMENT 2022-2023

Nom de l'établissement : Université du Québec à Trois-Rivières

**TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>**

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	108,19	Le plus élevé	156 813	143 271
		Moyenne	134 567	15 404
		Le moins élevé	95 698	40
Personnel de direction des services	37,8	Le plus élevé	174 335	189 434
		Moyenne	135 165	13 871
		Le moins élevé	102 263	188
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

**TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction <sup>(1)</sup>**

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(2)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	78	Le plus élevé	31 310
		Moyenne	4 446
		Le moins élevé	15
Personnel de direction des services	35	Le plus élevé	27 502
		Moyenne	3 361
		Le moins élevé	18
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	

<sup>(1)</sup> Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

<sup>(2)</sup> Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2022-2023

Nom de l'établissement : Université du Québec à Trois-Rivières

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2022-2023, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	non	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2022-2023 par les membre du personnel de direction supérieure?	oui	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2022-2023 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Blanchette	Christian	REC	<p>ÉLÉMENTS DU TRAITEMENT IMPOSABLE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>1. Avantages imposables - assurance maladie et assurance mutilation : 4 261 \$</p> <p>2. Allocation pour frais de déplacement : 5 124 \$</p> <p>3. Rétroactivité salariale 8 026 \$</p> <p>TOTAL 17 411 \$</p>
Guillemette	Lucie	VR	<p>INDEMNITES DE TRANSITION</p> <p>Madame Guillemette a occupé les fonctions de vice-rectrice à la recherche et au développement de juillet 2007 à juin 2012, de vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et de la recherche par intérim, de juillet 2012 à août 2013, et de cadre supérieur en mobilité jusqu'en août 2014. Depuis le 1er septembre 2014, elle agit à titre de professeur au Département de lettres et communication sociale. Madame Guillemette a pris sa retraite le 17 juin 2022 et le coût de l'avantage octroyé représente un montant de 4 336 \$ pour l'exercice 2022-2023.</p>
Malo	Olivier	VR	<p>DROITS D'INDEMNITÉ DE DÉPART DÉTENUS ET NON EXERCÉS</p> <p>Monsieur Malo occupe la fonction de vice-recteur aux ressources humaines en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 11 août 2014 au 10 août 2019. On a renouvelé le mandat de Monsieur Malo pour une période de 3 ans à compter du 11 août 2019, soit jusqu'au 11 août 2022. Un deuxième renouvellement a été consenti pour une période de 5 ans à compter du 12 août 2022, soit jusqu'au 12 août 2027.</p> <p>Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur aux ressources humaines depuis plus de 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2023 à 208 802 \$.</p>
Nadeau	Charles	VR	<p>Monsieur Nadeau occupe la fonction de vice-recteur à l'administration et aux finances en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 1er mai 2017 au 30 avril 2022. Il a été renouvelé pour un mandat de 5 ans le 1er mai 2022, soit jusqu'au 1er mai 2027. Il a quitté pour un poste de cadre supérieur à l'Université du Québec le 6 novembre 2022.</p> <p>Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur à l'administration et aux finances depuis 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2023 à 208 802 \$. Le montant de cette indemnité payable par l'Université du Québec à Trois-Rivières sera payable uniquement lorsque Monsieur Nadeau quittera son poste à l'Université du Québec au pro-rata du temps écoulé entre les deux établissements à titre de cadre supérieur.</p>
Charles	Sébastien	VR	<p>Monsieur Charles occupe la fonction de vice-recteur à la recherche et au développement en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 25 septembre 2018 au 24 septembre 2023.</p> <p>Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur aux ressources humaines depuis plus de 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2023 à 208 802 \$.</p>

# RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

L'année 2022-2023 est celle du retour à la normale. Nos étudiant-es et tous nos employé-es sont maintenant en présence et en ligne selon les directives de télétravail adoptées et les modes de prestation des cours.

Le trimestre d'été 2022 s'est amorcé avec la collation des grades qui a permis de célébrer 1 130 diplômé-es. De plus, c'était le retour attendu de nombreux parents et ami.es qui pouvaient être sur place pour fêter la réussite de leurs proches. Cet évènement, se déroulant à l'Amphithéâtre Cogeco de Trois-Rivières depuis quelques années, permet de marquer la présence de l'UQTR et de ses diplômés dans notre ville qui arborent les couleurs de l'UQTR durant la collation des grades.

Par ailleurs, l'UQTR poursuit son évolution en se dotant d'espaces pouvant répondre à sa population étudiante et aux besoins régionaux. Ainsi, le financement pour le pavillon de la recherche et de l'innovation sur les technologies vertes et durables a été annoncé au printemps 2022. Cet investissement de plus de 46 millions de dollars permettra de rassembler en un même lieu des expertises en sciences de l'environnement, en sciences pures et en génie. Dans Lanaudière, le campus de L'Assomption a été inauguré le 31 août 2022. Après une année d'exploitation, la demande dépasse la capacité d'accueil du campus.

À l'interne, l'UQTR anime un Chantier sur les structures de gestion académique lancé en décembre 2021. Ce chantier a pour objectif de revoir les structures, les processus et les outils liés à la gestion académique afin d'offrir les conditions facilitantes à la réalisation de nos missions d'enseignement et de recherche. Le diagnostic a été réalisé en 2022-2023 et les ateliers de coconstruction des solutions sont prévus en 2023-2024.

En ce qui concerne les études, l'offre de formation s'est vue bonifiée par dix nouveaux programmes dont deux programmes de deuxième cycle uniques au Québec :

- Premier cycle :
  - Certificat en éducation préscolaire pour les enfants de 4 et 5 ans ;
  - Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en études autochtones ;
  - Baccalauréat en physiothérapie ;
  - Certificat en sexologie.
- Deuxième cycle :
  - Programme court de 2<sup>e</sup> cycle en sciences et technologies de l'hydrogène ;
  - Maîtrise en physiothérapie ;
  - Maîtrise en science forensique.

- Troisième cycle :
  - Programme court de 3<sup>e</sup> cycle en psychothérapie ;
  - Programme court de 3<sup>e</sup> cycle en perfectionnement des compétences professionnelles en milieu scolaire ;
  - Doctorat en statistique.

La performance de l'UQTR en recherche est en croissance continue. En effet, l'UQTR se positionnait en 34<sup>e</sup> place en 2018-2019 alors qu'elle prend le 28<sup>e</sup> rang en 2021-2022 des universités les mieux financées en recherche selon *Research Infosource*. Cette constante progression est due à une mobilisation de nos professeur-es et à une stratégie d'embauche qui permet d'attirer des candidat.es de talent. L'accompagnement de nos nouvelles professeures et de nos nouveaux professeurs permet également une meilleure amorce de la carrière et il en résulte des succès hâtifs, peu de temps après leur arrivée.

Finalement, l'année 2022-2023 a également été marquante pour le programme sportif des Patriotes. Tout d'abord, deux nouvelles équipes ont vu le jour, soit en baseball et en tennis. Notre équipe de hockey a remporté une deuxième coupe Queen's en deux ans, alors que deux athlètes de l'équipe d'athlétisme se sont démarqués au niveau provincial et national ainsi que cinq membres de l'équipe de golf qui ont pris part au championnat canadien, une première depuis 2017.

Évidemment, cette brève introduction ne présente qu'une partie des réalisations uqtériennes de la dernière année. Vous trouverez dans les prochaines pages des détails concernant la réussite, les mesures prises pour l'encadrement étudiant et la recherche.

# Grille des indicateurs

## INDICATEURS — EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P	Provenance
<b>Étudiant</b>							
Effectif étudiant total	n	14 109	14 228	14 758	15 075	14 787	MES
Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	61,2 %	60,8 %	58,8 %	60,7 %	63,1 %	MES
Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	38,8 %	39,2 %	41,2 %	39,3 %	36,9 %	MES
Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	n.a.	77,0 %	76,3 %	78,0 %	76,7 %	MES
Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	n.a.	23,0 %	23,7 %	22,0 %	23,3 %	MES
Effectif étudiant au 3 <sup>e</sup> cycle	%	4,3 %	4,8 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	MES
Effectif étudiant international	n	1 170	1 468	1 410	1 787	2 046	MES
Effectif étudiant international	%	8,3 %	10,3 %	9,6 %	11,9 %	13,8 %	MES
Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	31	37	4	5	23	MES
Stagiaires postdoctoraux	n	33	42	46	46	43	MES
Résidents en médecine	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
<b>Enseignants-chercheurs</b>							
Nombre de professeurs récemment embauchés	n	30	32	16	17	34	U
Hommes	n	11	11	13	6	14	U
Femmes	n	19	21	3	11	20	U
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	410	426	428	428	437	BCI
Hommes	n	225	232	230	227	228	BCI
Femmes	n	185	194	198	201	209	BCI
Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	722	686	660	759	852	BCI
Hommes	n	347	321	299	334	378	BCI
Femmes	n	375	365	361	425	474	BCI
Nombre moyen de cours par professeur	n						U
Nombre moyen de cours par chargé de cours	n						U
Ratio étudiants au 1 <sup>er</sup> cycle/professeur	n	27,7	26,2	26,8	27,2	25,7	U
Ratio étudiants aux 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles/professeur	n	6,7	7,2	7,7	8,0	8,1	U
Cours donnés par les professeurs	%						U
Cours donnés par les chargés de cours	%						U
Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%						U

**Remarques**

P : Les données sur l'effectif étudiant et le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires (avant amendements).

En raison de la déréglementation des étudiants internationaux, la variable Type de maîtrise est disponible depuis l'automne 2019-2020.

\* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

**INDICATEURS — EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS**

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P	Provenance
<b>Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire</b>							
<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>225</b>	<b>232</b>	<b>230</b>	<b>227</b>	<b>228</b>	BCI
Sciences de la santé	n	39	44	39	40	42	BCI
Sciences pures	n	28	27	30	30	32	BCI
Sciences appliquées	n	32	36	35	34	32	BCI
Arts	n	9	7	9	9	9	BCI
Lettres	n	9	9	8	8	7	BCI
Sciences humaines	n	34	32	35	34	33	BCI
Éducation	n	12	13	11	10	11	BCI
Droit	n						BCI
Administration	n	46	48	48	46	46	BCI
Autres	n	16	16	15	16	16	BCI
<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>185</b>	<b>194</b>	<b>198</b>	<b>201</b>	<b>209</b>	BCI
Sciences de la santé	n	61	67	67	64	67	BCI
Sciences pures	n	3	4	4	6	6	BCI
Sciences appliquées	n	2	3	4	4	4	BCI
Arts	n	8	8	7	7	6	BCI
Lettres	n	12	11	10	12	11	BCI
Sciences humaines	n	47	47	51	53	57	BCI
Éducation	n	21	23	24	25	27	BCI
Droit	n						BCI
Administration	n	27	28	28	28	29	BCI
Autres	n	4	3	3	2	2	BCI
<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>410</b>	<b>426</b>	<b>428</b>	<b>428</b>	<b>437</b>	BCI
Sciences de la santé	n	100	111	106	104	109	BCI
Sciences pures	n	31	31	34	36	38	BCI
Sciences appliquées	n	34	39	39	38	36	BCI
Arts	n	17	15	16	16	15	BCI
Lettres	n	21	20	18	20	18	BCI
Sciences humaines	n	81	79	86	87	90	BCI
Éducation	n	33	36	35	35	38	BCI
Droit	n						BCI
Administration	n	73	76	76	74	75	BCI
Autres	n	20	19	18	18	18	BCI

### Remarques

La répartition des professeurs-chercheurs (et de la direction académique) par famille disciplinaire produite initialement par le BCI a dû être complètement revue en raison d'écarts importants dans la classification des disciplines. La « Table de conversion » présentée au dernier onglet du présent fichier n'était pas respectée, fournissant un état des lieux erroné par rapport à la classification attendue et notamment face à la répartition des données étudiantes.

Afin de corriger la situation, le siège social UQ a appliqué la même méthodologie de base que le BCI, en utilisant d'abord la discipline rattachée au département lorsque celle-ci était unique. Si le département était conjoint (ex. « Mathématiques et informatique » ou « Arts et lettres »), c'est le code CLARDER de la principale discipline d'enseignement attribué par les établissements à chacun de leurs professeurs dans le SYSPER qui a été retenu. Les CLARDER ont été convertis vers un CLASS correspondant, puis vers le secteur disciplinaire établi à l'onglet « Table de conversion ». Les individus apparaissant dans la discipline « Autres » sont des professeurs dont le CLARDER et le département sont plurisectoriels, ou font partie de la direction académique (décanats).

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

P : Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires (avant amendements).

**INDICATEURS — EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS** Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)

	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P	Provenance
<b>Chargés de cours selon le secteur disciplinaire</b>							
<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>347</b>	<b>321</b>	<b>299</b>	<b>334</b>	<b>378</b>	BCI
Sciences de la santé	n	72	64	62	68	73	BCI
Sciences pures	n	33	27	24	34	32	BCI
Sciences appliquées	n	40	38	37	43	49	BCI
Arts	n	3	4	7	3	6	BCI
Lettres	n	18	19	16	17	21	BCI
Sciences humaines	n	59	55	40	44	61	BCI
Éducation	n	39	35	39	46	50	BCI
Droit	n	6	6	6	6	4	BCI
Administration	n	76	71	66	70	81	BCI
Autres	n	1	2	2	3	1	BCI
<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>375</b>	<b>365</b>	<b>361</b>	<b>425</b>	<b>474</b>	BCI
Sciences de la santé	n	100	93	100	137	151	BCI
Sciences pures	n	18	25	28	19	26	BCI
Sciences appliquées	n	19	18	21	19	19	BCI
Arts	n	7	7	7	8	9	BCI
Lettres	n	40	39	33	34	35	BCI
Sciences humaines	n	79	73	81	89	105	BCI
Éducation	n	80	78	65	83	95	BCI
Droit	n	1	1		1	1	BCI
Administration	n	31	31	26	35	33	BCI
Autres	n						BCI
<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>722</b>	<b>686</b>	<b>660</b>	<b>759</b>	<b>852</b>	BCI
Sciences de la santé	n	172	157	162	205	224	BCI
Sciences pures	n	51	52	52	53	58	BCI
Sciences appliquées	n	59	56	58	62	68	BCI
Arts	n	10	11	14	11	15	BCI
Lettres	n	58	58	49	51	56	BCI
Sciences humaines	n	138	128	121	133	166	BCI
Éducation	n	119	113	104	129	145	BCI
Droit	n	7	7	6	7	5	BCI
Administration	n	107	102	92	105	114	BCI
Autres	n	1	2	2	3	1	BCI

### Remarques

La répartition des chargés de cours par famille disciplinaire produite par le BCI a connu la même révision que celle des professeurs, et ce, pour les mêmes raisons que celles citées plus haut. Le siège social UQ l'a produite en fonction des montants de rémunération de base versés sur toute l'année en lien avec des activités GDEU. Un CAFF étant associé à chaque cours enseigné, il a été converti vers un CLASS et ensuite vers le secteur disciplinaire établi dans l'onglet « Table de conversion ». Le secteur disciplinaire retenu est celui cumulant le plus grand montant de rémunération de base. Si un même montant était cumulé dans plus d'un secteur disciplinaire, la priorité a été accordée selon la hiérarchie des disciplines présentée dans la grille. Notez que les disciplines ont été révisées sur toute la ligne du temps en fonction des plus récents CAFF attribués aux cours.

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

P : Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires (avant amendements).

## INDICATEURS — EFFECTIFS ÉTUDIANTS

Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)

1 <sup>er</sup> cycle — Baccalauréat et autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023 <sup>3</sup>	
		Bac.	Autres sanctions	Bac.	Autres sanctions	Bac.	Autres sanctions	Bac.	Autres sanctions	Bac.	Autres sanctions
<b>Total<sup>1</sup></b>	n	<b>8 093</b>	<b>3 263</b>	<b>7 973</b>	<b>3 201</b>	<b>8 236</b>	<b>3 231</b>	<b>8 404</b>	<b>3 247</b>	<b>8 353</b>	<b>2 879</b>
Sciences de la santé	n	2 159	177	2 174	183	2 276	144	2 317	182	2 150	171
Sciences pures	n	266	1	243		248		270		248	
Sciences appliquées	n	711	27	794	31	818	30	901	22	983	12
Arts	n	75	32	67	39	58	32	52	35	55	36
Lettres	n	303	415	260	322	260	268	289	287	292	224
Sciences humaines	n	1 164	569	1 181	530	1 240	608	1 318	595	1 410	675
Éducation	n	1 386	336	1 368	393	1 418	806	1 444	806	1 499	666
Droit	n										
Administration	n	2 029	1 299	1 886	1 326	1 918	1 141	1 813	969	1 716	781
Autres <sup>2</sup>	n		407		377		202		351		314
<b>Femmes</b>	%	<b>67,5</b>	<b>66,7</b>	<b>67,3</b>	<b>66,1</b>	<b>67,4</b>	<b>72,8</b>	<b>68,0</b>	<b>73,9</b>	<b>67,0</b>	<b>70,5</b>
Sciences de la santé	%	85,1	74,0	85,3	68,3	86,1	70,1	86,2	73,1	86,3	63,2
Sciences pures	%	54,5	0,0	58,0		57,3		63,0		61,3	
Sciences appliquées	%	32,1	14,8	28,7	19,4	27,1	3,3	27,9	9,1	25,0	25,0
Arts	%	74,7	62,5	73,1	69,2	69,0	75,0	69,2	77,1	61,8	69,4
Lettres	%	85,5	81,7	86,5	79,8	85,4	87,3	85,8	84,7	83,9	86,2
Sciences humaines	%	75,1	64,7	75,7	66,4	76,0	67,6	78,0	68,1	78,2	62,8
Éducation	%	77,0	94,3	76,2	95,7	76,1	97,5	75,6	96,8	76,5	96,7
Droit	%										
Administration	%	49,2	56,8	49,3	56,2	49,3	57,8	49,1	59,0	47,6	52,1
Autres <sup>2</sup>	%		64,4		60,2		66,3		67,5		72,3

### Remarques

- 1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.  
 2 : Les valeurs « Études plurisectorielles », « Non applicable » et « Valeur indéterminée », de la variable domaine, sont regroupées sous le domaine « Autres ».  
 3 : Trimestre d'automne 2022 : version des données en date du 2023-07-19.

2 <sup>e</sup> cycle — Maîtrise + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions
<b>Total</b>	n	<b>1 396</b>	<b>752</b>	<b>1 541</b>	<b>834</b>	<b>1 741</b>	<b>837</b>	<b>1 773</b>	<b>888</b>	<b>1 840</b>	<b>869</b>
Sciences de la santé	n	197	86	204	87	216	91	234	135	225	114
Sciences pures	n	39		43		43		47		44	
Sciences appliquées	n	91		95	1	120	2	110	3	133	5
Arts	n		17		24		22		14		10
Lettres	n	47	41	53	43	60	54	66	74	66	65
Sciences humaines	n	255	78	265	94	242	56	289	142	321	142
Éducation	n	163	3	188	2	251	32	277	7	301	23
Droit	n										
Administration	n	492	489	561	555	681	572	642	482	594	476
Autres	n	112	38	132	28	128	8	108	31	156	34
<b>Femmes</b>	%	<b>61,6</b>	<b>63,0</b>	<b>58,3</b>	<b>61,5</b>	<b>56,5</b>	<b>66,3</b>	<b>60,2</b>	<b>67,3</b>	<b>58,6</b>	<b>66,5</b>
Sciences de la santé	%	88,8	68,6	90,2	69,0	89,4	75,8	88,9	80,7	87,6	86,8
Sciences pures	%	59,0		65,1		67,4		55,3		50,0	
Sciences appliquées	%	37,4		42,1	0,0	33,3	0,0	30,0	0,0	31,6	20,0
Arts	%		76,5		70,8		72,7		71,4		80,0
Lettres	%	72,3	92,7	66,0	88,4	68,3	87,0	75,8	83,8	74,2	86,2
Sciences humaines	%	82,0	73,1	78,5	79,8	78,9	82,1	79,9	84,5	79,4	81,0
Éducation	%	77,9	100,0	71,3	100,0	68,1	87,5	70,4	100,0	69,1	78,3
Droit	%										
Administration	%	44,7	56,6	41,4	55,0	40,7	59,8	44,9	55,0	44,6	55,0
Autres	%	33,9	71,1	28,0	57,1	32,0	87,5	34,3	80,6	26,3	55,9

3 <sup>e</sup> cycle — Doctorat + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions
<b>Total</b>	n	<b>601</b>	<b>4</b>	<b>671</b>	<b>8</b>	<b>703</b>	<b>10</b>	<b>757</b>	<b>6</b>	<b>797</b>	<b>49</b>
Sciences de la santé	n	35		40		45	1	57		63	
Sciences pures	n	47		59		65		77		95	
Sciences appliquées	n	55		68		69		92		108	
Arts	n									1	
Lettres	n	11		10	1	7	1	8	1	22	1
Sciences humaines	n	364	2	377	1	395	3	408		401	
Éducation	n	31		32		28		29		28	
Droit	n										
Administration	n	42		67		72		63		59	
Autres	n	16	2	18	6	22	5	23	5	20	48
<b>Femmes</b>	%	<b>62,6</b>	<b>75,0</b>	<b>59,3</b>	<b>75,0</b>	<b>59,5</b>	<b>50,0</b>	<b>59,4</b>	<b>83,3</b>	<b>58,6</b>	<b>57,1</b>
Sciences de la santé	%	68,6		65,0		66,7	100,0	64,9		68,3	
Sciences pures	%	48,9		50,8		52,3		49,4		43,2	
Sciences appliquées	%	16,4		11,8		15,9		25,0		23,1	
Arts	%									100,0	
Lettres	%	63,6		70,0	0,0	85,7	100,0	75,0	100,0	68,2	100,0
Sciences humaines	%	74,7	50,0	74,0	100,0	73,7	0,0	72,5		73,6	
Éducation	%	67,7		56,3		60,7		65,5		57,1	
Droit	%										
Administration	%	38,1		37,3		30,6		36,5		37,3	
Autres	%	25,0	100,0	27,8	83,3	31,8	60,0	34,8	80,0	45,0	56,3

Total — Grades + autres sanctions	Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
		Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions
<b>Total</b>	n	<b>10 090</b>	<b>4 019</b>	<b>10 185</b>	<b>4 043</b>	<b>10 680</b>	<b>4 078</b>	<b>10 934</b>	<b>4 141</b>	<b>10 990</b>	<b>3 797</b>
Sciences de la santé	n	2 391	263	2 418	270	2 537	236	2 608	317	2 438	285
Sciences pures	n	352	1	345		356		394		387	
Sciences appliquées	n	857	27	957	32	1 007	32	1 103	25	1 224	17
Arts	n	75	49	67	63	58	54	52	49	56	46
Lettres	n	361	456	323	366	327	323	363	362	380	290
Sciences humaines	n	1 783	649	1 823	625	1 877	667	2 015	737	2 132	817
Éducation	n	1 580	339	1 588	395	1 697	838	1 750	813	1 828	689
Droit	n										
Administration	n	2 563	1 788	2 514	1 881	2 671	1 713	2 518	1 451	2 369	1 257
Autres	n	128	447	150	411	150	215	131	387	176	396
<b>Femmes</b>	%	<b>66,4</b>	<b>66,1</b>	<b>65,4</b>	<b>65,1</b>	<b>65,1</b>	<b>71,4</b>	<b>66,1</b>	<b>72,5</b>	<b>65,0</b>	<b>69,4</b>
Sciences de la santé	%	85,2	72,2	85,4	68,5	86,0	72,5	86,0	76,3	86,0	72,6
Sciences pures	%	54,3	0,0	57,7		57,6		59,4		55,6	
Sciences appliquées	%	31,6	14,8	28,8	18,8	27,1	3,1	27,8	8,0	25,6	23,5
Arts	%	74,7	67,3	73,1	69,8	69,0	74,1	69,2	75,5	62,5	71,7
Lettres	%	83,1	82,7	82,7	80,6	82,3	87,3	83,7	84,5	81,3	86,2
Sciences humaines	%	76,0	65,6	75,8	68,5	75,9	68,5	77,2	71,2	77,5	66,0
Éducation	%	76,9	94,4	75,3	95,7	74,7	97,1	74,6	96,8	74,9	96,1
Droit	%										
Administration	%	48,1	56,8	47,2	55,8	46,6	58,5	47,7	57,7	46,6	53,2
Autres	%	32,8	64,9	28,0	60,3	32,0	67,0	34,4	68,7	28,4	68,9

**INDICATEURS — RÉUSSITE ACADÉMIQUE**
**Nombre de diplômés/persévérants et taux de réussite parmi la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade**

	2012		2014		2016		2018		2019		2020		2021	
<b>Taux de réussite des études de baccalauréat</b>	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Persévérance après 1 an	1 634	88,9 %	1 744	87,5 %	1 759	88,0 %	1 690	86,9 %	1 646	87,6 %	1 684	87,9 %	1 751	84,1 %
Diplomation après 6 ans	1 504	81,8 %	1 575	79,0 %	1 550	77,5 %								
<b>Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant</b>														
Sciences de la santé	306	87,2 %	374	88,2 %	387	88,0 %								
Sciences pures	68	81,9 %	76	72,4 %	74	67,3 %								
Sciences appliquées	130	74,3 %	136	75,6 %	125	67,9 %								
Arts	8	72,7 %	11	73,3 %	20	80,0 %								
Lettres	30	58,8 %	23	60,5 %	22	52,4 %								
Sciences humaines	353	91,2 %	305	80,9 %	283	81,3 %								
Éducation	328	78,5 %	331	75,9 %	273	73,4 %								
Droit														
Administration	281	77,4 %	319	76,1 %	366	76,6 %								
Autres <sup>1</sup>														
<b>Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant</b>	<b>116</b>	<b>71,2 %</b>	<b>139</b>	<b>73,5 %</b>	<b>138</b>	<b>71,9 %</b>	<b>140</b>	<b>65,1 %</b>						
Sciences de la santé	27	96,4 %	57	95,0 %	60	90,9 %	48	77,4 %						
Sciences pures	4	66,7 %	3	50,0 %	6	85,7 %	3	60,0 %						
Sciences appliquées	12	50,0 %	8	61,5 %	10	50,0 %	8	57,1 %						
Arts														
Lettres	8	57,1 %	6	46,2 %	4	44,4 %	5	45,5 %						
Sciences humaines	39	76,5 %	43	74,1 %	33	62,3 %	44	67,7 %						
Éducation	3	42,9 %	5	62,5 %	6	50,0 %	3	27,3 %						
Droit														
Administration	16	64,0 %	7	53,8 %	15	83,3 %	24	63,2 %						
Autres <sup>1</sup>	7	87,5 %	10	55,6 %	4	57,1 %	5	55,6 %						
<b>Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant</b>	<b>49</b>	<b>64,5 %</b>	<b>45</b>	<b>66,2 %</b>										
Sciences de la santé			1	50,0 %										

Sciences pures	0	0,0 %	4	100,0 %										
Sciences appliquées	7	63,6 %	1	50,0 %										
Arts														
Lettres	2	40,0 %	2	66,7 %										
Sciences humaines	33	70,2 %	33	66,0 %										
Éducation	5	62,5 %	3	75,0 %										
Droit														
Administration	1	33,3 %	1	33,3 %										
Autres <sup>1</sup>	1	100,0 %												

### Remarques

À la demande du MES, il s'agit ici du nombre de personnes en persévérance et du nombre de personnes diplômées et non du nombre de personnes de la cohorte initiale comme mentionné dans le titre et la définition du document.

1 : Les valeurs « Études plurisectorielles », « Sans objet » et « Valeur indéterminée », de la variable domaine, sont regroupées sous le domaine « Autres ».

**INDICATEURS — RÉUSSITE ACADÉMIQUE**
**Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade**

<b>Durée moyenne des études au baccalauréat</b>	<b>Unité</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Sciences de la santé	an	3,2	3,1	3,1	3,0	3,0	n. d.	n.d.
Sciences pures	an	3,3	3,4	3,5	3,5	3,4	n. d.	n.d.
Sciences appliquées	an	3,5	3,4	3,4	3,4	3,5	n.d.	n.d.
Arts	an	3,3	3,4	3,0	3,2	3,2	n.d.	n.d.
Lettres	an	3,4	3,5	3,3	3,1	3,2	n. d.	n.d.
Sciences humaines	an	3,0	3,1	3,0	3,0	3,1	n. d.	n.d.
Éducation	an	3,8	3,7	3,8	3,8	3,9	n. d.	n.d.
Droit	an						n. d.	n.d.
Administration	an	2,9	2,9	2,9	3,0	3,1	n. d.	n.d.
Autres	an						n. d.	n.d.
Ensemble des secteurs	an	3,3	3,2	3,2	3,2	3,3	n. d.	n.d.
<b>Durée moyenne des études de maîtrise</b>		<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Sciences de la santé	an	2,0	1,6	1,8	1,6	1,7	1,7	1,7
Sciences pures	an	2,5	2,1	2,4	1,9	2,1	3,2	2,7
Sciences appliquées	an	2,7	3,1	2,8	3,1	2,9	3,3	2,9
Arts	an							
Lettres	an	2,8	2,7	2,7	3,1	3,2	2,6	3,1
Sciences humaines	an	2,7	2,7	2,7	2,8	2,8	2,6	2,5
Éducation	an	3,6	3,4	3,1	3,0	2,9	3,5	3,7
Droit	an							
Administration	an	2,9	3,0	2,6	2,6	2,7	2,0	1,8
Autres	an	3,1	3,0	2,9	2,8	2,5	2,6	2,3
Ensemble des secteurs	an	2,6	2,3	2,4	2,3	2,3	2,3	2,2
<b>Durée moyenne des études de doctorat</b>		<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Sciences de la santé	an		1,0	6,3	n. d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences pures	an		4,8	4,7	n. d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences appliquées	an	5,0	4,1	4,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Arts	an				n. d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lettres	an	7,2		5,7	n. d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sciences humaines	an	4,9	5,5	5,6	n. d.	n.d.	n.d.	n.d.

Éducation	an	2.3	1.7	1.7	n. d.	n.d.	n.d.	n.d.
Droit	an				n. d.	n.d.	n.d.	n.d.
Administration	an	5.7	8.0	7.0	n. d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	an	5,0			n. d.	n.d.	n.d.	n.d.
Ensemble des secteurs	an	4,8	4,7	5,3	n. d.	n.d.	n.d.	n.d.

**Remarques**

Une cellule vide représente l'absence de diplômés pour une cohorte choisie, ainsi la durée moyenne des études ne peut être calculée.

## INDICATEURS — EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1<sup>er</sup> octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023P
<b>Hommes</b>	<b>n</b>	<b>459</b>	<b>468</b>	<b>474</b>	<b>488</b>	<b>515</b>
Direction	n	22	18	20	23	23
Haute direction	n	4	4	4	4	4
Autre personnel de direction	n	18	14	16	19	19
Professeurs	n	238	242	235	232	234
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	0	0	0	0	0
Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	0	0	0	0	0
Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0
Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
Personnel professionnel	n	97	100	105	114	131
Personnel technique	n	53	53	56	60	65
Personnel de bureau	n	16	21	22	24	23
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	33	34	36	35	40
Personnel métiers et services	n	33	34	36	35	39
Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	1
<b>Femmes</b>	<b>n</b>	<b>579</b>	<b>616</b>	<b>630</b>	<b>673</b>	<b>708</b>
Direction	n	16	17	16	22	23
Haute direction	n	1	1	1	1	1
Autre personnel de direction	n	15	16	15	21	22
Professeurs	n	197	212	208	216	224
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	0	0	0	0	0
Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	0	0	0	0	0
Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0
Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
Personnel professionnel	n	129	155	164	179	195
Personnel technique	n	86	87	91	97	106
Personnel de bureau	n	148	143	148	157	160
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	3	2	3	2	2
Personnel métiers et services	n	3	2	3	2	2

Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>n</b>	<b>1 038</b>	<b>1 084</b>	<b>1 104</b>	<b>1 161</b>	<b>1 223</b>
Direction	n	38	35	36	45	46
Haute direction	n	5	5	5	5	5
Autre personnel de direction	n	33	30	31	40	41
Professeurs	n	435	454	443	448	458
Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	0	0	0	0	0
Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	0	0	0	0	0
Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0
Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
Personnel professionnel	n	226	255	269	293	326
Personnel technique	n	139	140	147	157	171
Personnel de bureau	n	164	164	170	181	183
Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	36	36	39	37	42
Personnel métiers et services	n	36	36	39	37	41
Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	1

### Remarques

À l'UQTR, le personnel du groupe « Autre personnel de recherche » est englobé à l'intérieur des groupes de base usuels (professionnels, technique, bureau).

Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune validation détaillée dans le cadre de l'enquête SYSPER, celle-ci étant encore en production à ce jour. Les mêmes paramètres ont toutefois été appliqués aux données préliminaires de 2022-2023, de façon à pouvoir transmettre une donnée comparable pour l'année la plus récente.

Les données sur le personnel ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque année, et ce, sans égard au statut d'emploi, conformément aux directives de la grille. Cette méthode de calcul ne fournit qu'un portrait partiel des effectifs universitaires en excluant tout le personnel à temps partiel et ne permet plus la distinction entre le personnel régulier et non régulier, comme par le passé.

Les individus non générés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

P : Les données sur le personnel pour l'année 2022-2023 sont provisoires (avant amendements).

**INDICATEURS — INTENSITÉ DE RECHERCHE**

<b>Fonds de recherche par source de financement</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>
	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>	<b>k\$</b>
<b>Fonds de recherche (total)</b>	<b>23 952</b>	<b>26 203</b>	<b>31 329</b>	<b>31 066</b>	<b>56 435</b>
<b>Subventions d'infrastructure de la FCI</b>	<b>1 949</b>	<b>568</b>	<b>2 105</b>	<b>2 299</b>	<b>516</b>
<b>Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)</b>	<b>6 215</b>	<b>7 799</b>	<b>8 820</b>	<b>9 043</b>	<b>9 569</b>
Chaires de recherche du Canada	1 020	990	1 070	1 390	1 380
Organismes subventionnaires canadiens	4 775	6 185	7 062	7 363	8 131
Gouvernement du Canada	420	624	688	290	58
<b>Subventions de recherche du Québec</b>	<b>3 119</b>	<b>3 507</b>	<b>3 688</b>	<b>3 297</b>	<b>6 296</b>
Fonds de recherche du Québec	2 803	2 976	3 299	2 815	4 114
Gouvernement du Québec	316	532	389	482	2 182
<b>Autres sources</b>	<b>12 669</b>	<b>14 328</b>	<b>16 716</b>	<b>16 427</b>	<b>40 054</b>
Contrats	4 155	4 260	4 920	6 188	8 151
<b>Exclusion</b>	<b>2 390</b>	<b>4 100</b>	<b>5 819</b>	<b>7 670</b>	<b>28 232</b>
Non associé à un professeur-chercheur	643	2 230	3 724	5 239	25 634
FIR du gouvernement fédéral	1 681	1 705	1 902	2 143	2 497
Services professionnels	67	165	194	288	101
<b>Remarques</b>					
<b>Chaires de recherche (nombre)</b>	<b>2018-2019</b>	<b>2019-2020</b>	<b>2020-2021</b>	<b>2021-2022</b>	<b>2022-2023</b>
	<b>n</b>	<b>n</b>	<b>n</b>	<b>n</b>	<b>n</b>
<b>Unité de recherche</b>					
Chaires de recherche du Canada	12	11	13	13	13
Chaires de recherche en partenariat	13	12	10	12	13
Chaires UQTR	4	8	13	15	17
Instituts	3	3	3	3	3
Centres de recherche	3	3	3	3	3
Groupes de recherche	10	10	10	10	10
Laboratoires	12	13	15	15	12
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>60</b>	<b>67</b>	<b>71</b>	<b>71</b>
<b>Remarques</b>					

Fonds de recherche par secteur disciplinaire	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
<b>Fonds de recherche (total)</b>	<b>23 952</b>	<b>26 203</b>	<b>31 329</b>	<b>31 066</b>	<b>56 435</b>
Sciences de la santé	3 140	4 201	5 190	4 532	25 552
Sciences pures	5 499	6 151	7 316	8 202	9 376
Sciences appliquées	3 875	3 697	5 447	4 648	7 087
Arts	298	262	373	409	416
Lettres	259	449	485	489	482
Sciences humaines	5 368	5 548	6 642	6 482	6 105
Éducation	893	1 105	1 055	1 299	1 137
Droit					
Administration	1 809	2 043	2 481	2 585	2 740
Autres	2 811	2 747	2 340	2 420	3 539

#### Remarques

--

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	%	%	%	%	%
<b>Professeurs-chercheurs financés</b>	<b>86,5</b>	<b>92,1</b>	<b>93,9</b>	<b>80,5</b>	<b>77,4</b>
Sciences de la santé	91,4	88,4	90,1	67,8	72,3
Sciences pures	87,5	96,9	97,1	94,6	84,2
Sciences appliquées	94,4	95,0	100,0	94,9	85,0
Arts	88,9	94,4	89,5	94,4	70,6
Lettres	95,5	90,9	95,2	65,0	63,2
Sciences humaines	93,3	97,7	98,9	97,8	90,2
Éducation	91,9	92,1	94,7	78,9	85,4
Droit					
Administration	60,3	88,6	88,5	63,6	60,5
Autres	95,0	90,0	100,0	94,4	88,9

#### Remarques

--

Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Financement médian (ensemble des secteurs)</b>	<b>21 295</b>	<b>22 116</b>	<b>22 274</b>	<b>31 192</b>	<b>39 592</b>
Sciences de la santé	15 183	16 678	14 400	27 471	38 287
Sciences pures	54 308	51 420	54 254	89 337	120 849
Sciences appliquées	41 025	38 668	64 690	45 000	99 120
Arts	10 558	13 345	9 997	7 641	6 688
Lettres	6 961	10 606	15 748	31 650	24 534
Sciences humaines	35 240	35 638	52 363	38 088	41 452
Éducation	13 132	16 170	14 793	14 427	13 284
Droit					
Administration	7 968	7 659	7 770	12 955	20 837
Autres	107 206	121 392	89 181	131 507	206 415
<b>Remarques</b>					

# Mesures prises pour l'encadrement des étudiant·es

## MESURES PHARES D'ENCADREMENT DES ETUDIANT·ES

- **Plan d'action pour la réussite étudiante (PARES)**

Depuis 2020-2021, la réussite étudiante est une priorité institutionnelle à l'UQTR. Une équipe de priorité, sous la gouverne du vice-rectorat aux études et à la formation, a déposé un plan d'action et mis en œuvre plusieurs projets qui participeront à l'atteinte de nos objectifs et, du coup, à ceux du PARES.

Lors de l'année 2022-2023, les projets financés par le PARES visaient toute la communauté universitaire alors que la réussite étudiante était l'une des priorités pour laquelle un appel à projets a été lancé dans le cadre de la planification stratégique. Ainsi les services, les départements et toutes les unités académiques ont pu proposer des idées pour soutenir et encourager la réussite étudiante.

Voici quelques projets qui ont été menés en 2022-2023 :

- Maintenir quatre ressources directement en lien avec la réussite étudiante (orthopédagogue, spécialistes en sciences de l'éducation et conseillère pédagogique).
- Présenter un modèle inspirant en pratique sage-femme.
- Promouvoir efficacement les services d'orientation des Services aux étudiants.
- Optimiser le répertoire de programmes afin de mieux renseigner les nouvelles et nouveaux ainsi que les futur·es étudiant·es.
- Conclure 15 nouvelles ententes DEC-BAC.
- Ouvrir un service de soutien à la pédagogie inclusive.
- Créer sept capsules vidéo pour éveiller et sensibiliser les étudiant·es en provenance de l'international à différents concepts propres à l'enseignement universitaire au Québec.
- Etc.

Toutes ces actions, ajoutées à celles en cours, permettent d'instaurer une culture de la réussite à l'UQTR.

- **Les Premiers Peuples à l'UQTR**

Depuis 2019, l'UQTR travaille afin de reconnaître et de considérer les perspectives, les enjeux et les réalités des Premiers Peuples au sein de l'établissement. Devenue une priorité institutionnelle en 2021, la question des réalités autochtones a pris diverses formes dans notre université. Portés par une communauté mobilisée et dynamique, plusieurs projets ont permis de bonifier l'expérience étudiante des étudiant·es issu·es des Premiers Peuples.

Des formations visant à sensibiliser toute notre communauté ont été tenues lors de l'année 2022-2023. Pensons, notamment au programme de conversations avec et par les Premiers Peuples qui a permis d'accueillir des Autochtones de différents milieux (Services sociaux, école secondaire

atikamekw, etc.). Le programme de la dernière année a culminé avec la conférence du Grand Chef du conseil de la Nation atikamekw, Constant Awashish, qui est venu nous présenter le projet d'autodétermination atikamekw.

Directement pour nos étudiant·es, un conseiller en soutien aux étudiant·es des Premiers Peuples est présent quatre jours par semaine au sein des Services aux étudiants. Psychoéducateur de formation, ce conseiller assure un soutien émotionnel, professionnel et académique. De plus, l'Association des étudiant·es des Premiers Peuples de l'UQTR a été réactivée au cours de la dernière année permettant à nos étudiant·es autochtones de se réunir et de partager.

Afin d'accompagner notre corps professoral, une spécialiste en sciences de l'éducation et une conseillère en technologies d'éducation (secteur EDI et Premiers Peuples) forment et supportent les professeur·es et les chargé·es de cours voulant intégrer les réalités autochtones dans leurs cours.

De plus, plusieurs occasions d'échange entre Autochtones et Allochtones ont été tenues, dont : la commémoration de la Journée de la vérité et de la réconciliation, la Journée nationale des langues autochtones, le cercle de partage autochtone et des soirées de projections suivies de discussion.

Ces projets ne sont que quelques exemples des initiatives mises en place par l'UQTR pour les membres de notre communauté issus des Premiers Peuples.

- **Le soutien pédagogique aux professeur·es et aux chargé·es de cours**

La pédagogie et la qualité de l'encadrement des étudiant·es sont des responsabilités partagées par le corps professoral et plusieurs services.

Le Bureau de la pédagogie et de la formation à distance (BPFAD), aujourd'hui formé de neuf conseillères et conseillers en technologies éducatives, dont une destinée aux étudiant·es et une autre à l'EDI et aux Premiers Peuples, met en place une multitude de services pour accompagner nos professeur·es et nos chargé·es de cours dans le développement de leurs compétences pédagogiques.

Reconnu pour ses nombreuses innovations, le BPFAD accompagne le corps professoral dans son développement pédagogique et dans la création de formations à distance de grande qualité. Par diverses activités telles que le micro pédagogique (balado traitant de thèmes pédagogiques), le mentorat en enseignement supérieur et plusieurs activités de formation, les espaces pour apprendre et discuter de pédagogie universitaire sont multiples.

L'Université a continué d'encourager le Fonds d'innovation pédagogique (FIP) qui permet l'engagement des professeur·es dans le développement d'une formation de qualité et le déploiement d'approches pédagogiques différentes et innovantes.

Ces projets mettent bien en lumière la volonté des professeur-es et chargé-es de cours d'explorer d'autres avenues afin d'améliorer le contenu des cours et des programmes, de même que l'encadrement des étudiant-es. En 2022-2023, onze projets ont été retenus :

- Des outils pédagogiques pour favoriser l'apprentissage des techniques de laboratoire (Chimie, biochimie et physique) ;
- Une banque de cas pédagogiques sur la gestion des petites et moyennes organisations (Management) ;
- Faciliter l'apprentissage de l'anatomie par des outils numériques transversaux (Anatomie) ;
- Du soutien aux étudiant-es dans leur expérience académique et professionnelle à l'éducation préscolaire 4 et 5 ans par le visionnement et l'analyse de capsules Web (Sciences de l'éducation) ;
- Des histoires audio à vivre en mouvement : matériel didactique pour les enseignements d'éducation physique à la santé (ÉPS) au préscolaire (Sciences de l'activité physique) ;
- Une rédaction scientifique : Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire viennent aisément (Sciences de l'activité physique) ;
- Une optimisation de la collaboration véritable entre les organismes communautaires et scolaires : développement d'un dispositif d'information, de sensibilisation et de formation au bien-être et à la réussite en contexte de diversité (Sciences de l'éducation) ;
- Un environnement d'apprentissage par simulation en réalité virtuelle en éducation (Sciences de l'éducation) ;
- Des compétences professionnelles en médecine podiatrice : implantation d'un système d'évaluation numérique pour leur développement en milieu clinique (Sciences de l'activité physique) ;
- Un laboratoire d'apprentissage pratique en thérapie du sport (LATS), un espace pédagogique par et pour les étudiant-es en thérapie du sport (Sciences de l'activité physique) ;
- Une création d'une plateforme Web interactive de ressources pédagogiques sur le bien-être par et pour le personnel éducatif (Sciences de l'éducation).

Toujours dans le but d'innover en pédagogie universitaire, l'UQTR poursuit son programme de Chaire d'excellence en enseignement. Cette initiative unique au sein du réseau de l'Université du Québec vise à reconnaître et soutenir l'excellence des travaux des professeur-es afin de développer des connaissances, des savoir-faire et des pratiques de formation et de recherche, tout en favorisant l'innovation dans ce domaine en constante évolution. En 2022-2023, trois nouvelles chaires ont été créées :

- Chaire d'excellence en enseignement sur l'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale ;
- Chaire d'excellence en enseignement « Éducation par la nature et territoire apprenant » ;
- Chaire d'excellence en enseignement sur la formation en anatomie.

## AUTRES MESURES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANT·ES

Pour l'année 2022-2023, les Services aux étudiants (SAE) ont poursuivi leur offre de services autant en présence qu'à distance afin de répondre aux besoins des personnes étudiantes. Le mode de prestation à distance, forcé en temps de pandémie, fait dorénavant partie des pratiques usuelles permettant de rejoindre plus aisément la population étudiante de tous les campus régionaux et les centres universitaires de l'UQTR. D'ailleurs, un sondage effectué auprès de la population étudiante, à l'hiver 2023, a confirmé son appréciation en regard des Services aux étudiants en des termes positifs (81 % de satisfaction globale). Grâce à celui-ci, il a été possible d'apprendre, entre autres choses, que la diversification des services et des moyens de consultation aux SAE selon les préférences des utilisatrices et utilisateurs est appréciée. Une participation plus marquée aux ateliers offerts en ligne a aussi été observée.

En raison de l'augmentation constante du volume et de la complexité des besoins des personnes étudiantes fréquentant les Services aux étudiants, le nombre de secteurs d'activités et de personnes employées a pratiquement doublé en 10 ans. La direction a dû revoir son modèle de gestion au cours de l'année 2021-2022. De ce fait, un nouveau modèle de gestion plus efficace et équilibré a pu être adopté, par la direction de l'UQTR, permettant ainsi l'ajout d'une nouvelle direction adjointe, responsable de l'offre des services-conseils, en plus de la direction principale et de la direction adjointe en place.

- **Accueil et intégration**

- Le Service d'accueil, intégration et immigration dédié aux personnes étudiantes internationales s'est doté d'un système de gestion de file d'attente afin de réduire le goulot à l'accueil du secteur, considérant la hausse constante des inscriptions. Par conséquent, cette hausse s'est traduite par une augmentation de près de 300 rencontres de conseils en immigration.
- Les enjeux relatifs à la crise du logement ne cessent de croître depuis les dernières années et touchent particulièrement les personnes étudiantes provenant de l'international à leur arrivée au pays. L'UQTR ne faisant pas exception, une ressource étudiante a été embauchée afin de les accompagner dans leurs démarches pour se loger convenablement.
- L'offre de webinaires et d'outils (aide-mémoire et capsules vidéo) a été particulièrement bonifiée afin d'accompagner les étudiant·es en provenance de l'international sur divers thèmes en lien avec leur cheminement académique dans le système universitaire québécois et concernant les stratégies d'apprentissage efficaces favorisant leur réussite. La promotion de ces activités et des services a été accentuée auprès d'eux, mais également auprès des directions de programmes et des professeur·es comme collaboratrices et collaborateurs pour identifier et référer ces personnes étudiantes rencontrant des défis à l'université.
- Au printemps 2023, l'embauche d'un professionnel a été conclue du côté du secteur de la vie étudiante. Celui-ci ayant pour mandat d'assurer la coordination, faciliter l'arrimage et le déploiement des services aux étudiant·es dans les campus régionaux hors Trois-Rivières.

- **Soutien financier**

- L'aide financière comporte plusieurs volets sous la responsabilité de plusieurs unités et services de notre université, dont les Services aux étudiants, la Fondation de l'UQTR et le Décanat des études. Cette année, 250 étudiant-es de l'UQTR ont eu le plaisir de se partager 4 500 000 \$ en bourses offertes par près de 75 philanthropes. Depuis 1986, 11 000 étudiant-es ont reçu un soutien financier pour un total de 15,3 millions de dollars.
- Du côté du secteur de l'Aide financière aux Services aux étudiants, certains membres de l'équipe ont suivi la formation au *Traitement des dossiers en Profil 3*, offerte par l'Aide financière aux études du ministère de l'Enseignement supérieur. Cette formation visant l'analyse et le traitement des actions au dossier d'aide financière gouvernementale des personnes étudiantes a permis d'accélérer les réponses à leurs questionnements ainsi que les processus pouvant s'y rattacher. Cette aide directe aux personnes étudiantes et l'ajout de nouvelles bourses offertes par le ministère ont augmenté considérablement le nombre d'interventions de 75 % de la part du personnel de ce secteur.

- **Soutien aux étudiant-es en situation de handicap**

- Le secteur des étudiant-es en situation de handicap a accueilli un peu plus de 300 nouvelles demandes de services adaptés, pour 2022-2023, soit une baisse d'une quarantaine de personnes étudiantes par rapport à 2021-2022. Le nombre d'inscriptions total a franchi le cap des 1 184. Nommées antérieurement, une complexité des cas et une plus grande diversité de leurs besoins ont été observées, notamment par davantage de manifestations liées à l'anxiété. Comparativement aux années précédentes, plus de personnes étudiantes disposent de mesures d'accommodement, et ce, depuis le primaire. Ainsi, chez plusieurs, on remarque des lacunes au niveau de l'autonomie et de leur capacité à réaliser différentes tâches (faible sentiment d'auto-efficacité personnelle) pour réussir leurs études postsecondaires. De nombreux défis touchant plusieurs sphères de leur vie sont relevés pour lesquels davantage d'interventions, de soutien, d'accompagnement et de référence interservices sont nécessaires.
- Sur le plan des examens adaptés, les surveillances à distance (Zoom) ainsi qu'en présence se sont poursuivies se traduisant par l'organisation de plus de 6 800 examens pour l'année. Un projet d'implantation de sessions informatiques (avec ou sans internet) par profil de logiciels autorisés sur l'ensemble de la flotte d'ordinateurs appartenant au Service a été concrétisé. Celui-ci visait l'économie des coûts liés à l'achat de matériel informatique nécessaire pour répondre aux mesures d'accommodements des personnes étudiantes de même qu'au respect des objectifs d'évaluation et des modalités exigées par le corps professoral.
- Sur le plan normatif, les vice-rectorat aux études et à la formation et vice-rectorat aux ressources humaines ont adopté à l'automne 2022 la *Directive relative aux chiens d'assistance, aux chiens-guides et aux animaux de compagnie* rédigée conjointement par les SAE en collaboration avec le Secrétariat général, le Service de la protection publique et le Service des ressources humaines

de l'UQTR. Cette directive implique directement les conseillères du Service de soutien aux étudiant·es en situation de handicap mandatées d'analyser toute demande d'accommodement avec chiens d'assistance ou chiens-guides comme moyen de pallier la situation de handicap d'une personne étudiante.

- **Soutien psychologique**

- La hausse de la détresse psychologique chez les personnes étudiantes s'est fait sentir tout au long de l'année par l'augmentation des demandes de consultation. Le nouveau modèle d'organisation des services de psychologie, mis en place en 2021-2022, avec une équipe de huit intervenant·es psychosociaux (4 techniciens et techniciennes en intervention psychosociale et 4 psychologues) a toutefois permis de desservir la population étudiante. En effet, le temps d'attente à recevoir les étudiant·es en démarche de psychothérapie brève a pu frôler près de quatre mois à certains moments. Ce délai était raisonnable dans les circonstances. Toutefois, l'augmentation du nombre d'intervenant·es psychosociaux a permis plus de rencontres ponctuelles, dans un délai très court, ce qui a fait pratiquement doubler le nombre de personnes étudiantes desservies.
- Une vingtaine d'ateliers portant sur des thèmes en lien avec l'autogestion de soi et les saines habitudes de vie ont été offerts en présence et en ligne. Considérant les efforts déployés pour le nombre restreint de participants, l'équipe d'animation des ateliers pose leur réflexion sur une avenue de collaboration avec les départements et une offre différente d'ateliers. Ces derniers pourraient être enregistrés et diffusés sur le site Web par la suite.
- Dans le cadre du Plan d'action pour la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (PASMÉ), l'UQTR a créé une brigade bienveillante nommée RE-Pairs. Cette brigade est un réseau d'entraide de pair·es aidant·es qui agit sur le bien-être de l'ensemble de la communauté étudiante et a pour objectifs de :
  - Offrir des moments de réflexion par une écoute active ;
  - Repérer les étudiant·es vulnérables ou vivants de la détresse psychologique et les orienter vers des ressources appropriées ;
  - Élaborer des activités de prévention et de promotion de la santé mentale positive.

La brigade psychosociale a proposé plusieurs activités telles que la tenue d'ateliers (Technique Pomodoro, Formation témoin actif, etc.), de conférences (Au-delà des apparences : comprendre les troubles alimentaires, etc.) et des services de rencontre et de discussion. En tout, pour l'année 2022-2023, ce sont 778 participant·es qui ont pu avoir accès à ces services.

- Finalement, le début de l'année scolaire a vu apparaître la diffusion d'un protocole simple et imagé en situation d'idéations suicidaires comme nouvel outil de soutien et de références disponible sur le Web du Service de psychologie.

- **Soutien aux étudiant·es des Premiers Peuples**

Pour assurer un accompagnement à nos étudiant·es autochtones, un conseiller en soutien aux étudiant·es autochtones les accompagne à travers les différentes étapes de l'expérience universitaire, que ce soit au niveau de l'intégration ou de l'adaptation à la vie universitaire, professionnelle et urbaine. Cette ressource a permis, en 2022-2023, à 68 étudiant·es des Premiers Peuples d'obtenir du soutien dans leur cheminement académique, social et professionnel. Au total, ce sont 254 rencontres individuelles qui ont été animées par le conseiller.

- **Service de soutien à l'apprentissage**

- Dans le secteur de Soutien à l'apprentissage, de nouveaux ateliers ont été proposés, notamment aux personnes nouvellement inscrites à l'université. Offert avant la rentrée scolaire 2022-2023, l'atelier « Partir sa session du bon pied » vise à faciliter la transition et l'intégration dans un nouvel environnement d'apprentissage, tandis que le second, « Survivre à sa fin de session », propose des stratégies et astuces pour affronter les semaines de travaux et d'études intensives. Ces ateliers ont connu une participation fort encourageante.
- Le Centre d'aide en français (CAF) a dû procéder à l'embauche d'une auxiliaire d'enseignement afin de pallier l'importante difficulté de recrutement de mentor·es pour desservir les personnes étudiantes désirant parfaire leurs habiletés écrites en français. L'expérience d'accueillir cette nouvelle ressource de soutien a été positive amenant de nouvelles idées créatives au sein du CAF.
- La panoplie de ressources et d'outils au Service de soutien aux cycles supérieurs (anciennement Babillard des cycles supérieurs) ne cesse de se bonifier. De nouveaux ateliers animés par des professeur·es au sujet de la vulgarisation scientifique et de la présentation des résultats en recherche qualitative ont été offerts, enregistrés et diffusés sur YouTube.

# Programmes d'activités de recherche

Grâce à la performance exceptionnelle de ses chercheuses et chercheurs, l'UQTR a percé le prestigieux top 30 des universités canadiennes les mieux financées en recherche selon *Research Infosource*. Bien installée au 28<sup>e</sup> échelon avec plus de 44 millions de dollars en octrois de recherche, l'UQTR est également la première au Canada dans sa catégorie, soit celle des établissements de taille moyenne où la formation de premier cycle est majoritaire.

## PRINCIPALES ORIENTATIONS DE RECHERCHE

La planification stratégique de la recherche 2020-2025 promeut deux grands objectifs :

- Soutenir prioritairement les orientations et les axes de recherche définis pour la période 2020-2025 ;
- Valoriser les travaux et les retombées de la recherche menée sous toutes ses formes et auprès des différents milieux partenaires.

Ces deux objectifs généraux se déclinent en cinq objectifs particuliers :

- Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants sur les scènes régionale, nationale et internationale ;
- Accroître le financement de la recherche autour d'enjeux ciblés et dans des créneaux de recherche audacieux et distinctifs ;
- Développer la recherche de type intersectorielle ou interdisciplinaire ;
- Intensifier la capacité innovante en recherche par l'application des principes EDI ;
- Accroître la visibilité et le rayonnement des chercheuses et chercheurs, de leurs travaux et des infrastructures de recherche.

Concrètement, la recherche stratégique menée à l'UQTR se déploie autour des quatre orientations suivantes :

- **Environnement et transition énergétique**

Depuis plus de 50 ans, l'UQTR poursuit une tradition d'excellence dans des domaines de recherche touchant l'environnement et à l'utilisation des ressources naturelles. Mais les enjeux actuels liés à la transition énergétique auxquels font face les sociétés contemporaines se sont accélérés depuis le tournant du siècle et exigent désormais une mobilisation scientifique sans précédent et sans frontière. Les travaux permettent d'apporter des réponses concrètes et durables, contribuant ainsi à freiner la mise en péril de l'intégrité de nos ressources. Cette orientation se concentre sur les axes suivants :

- Changements globaux et adaptation des écosystèmes ;

- Transports verts, efficaces et sûrs ;
- Matériaux innovants et intelligents ;
- Réseaux électriques intelligents ;
- Économie circulaire et régions vertes.

- **Innovations technologiques, sociales et culturelles**

L'innovation est sollicitée en permanence dans notre société. À l'UQTR, les chercheuses et chercheurs s'y intéressent surtout pour le rôle qu'elle joue comme vecteur de transformations sociales impliquant des dynamiques collectives. L'innovation est abordée selon plusieurs points de vue : objet d'étude ou témoin de la capacité créatrice des actrices et des acteurs de la recherche.

Les travaux en innovation se déclinent selon les catégories suivantes :

- Manufacturier innovant et industrie X.0 ;
- Éthiques et pratiques de l'intelligence artificielle ;
- Histoire, patrimoine et humanités numériques ;
- Science forensique, enjeux de sécurité et de justice ;
- Réussite éducative et technopédagogie ;
- Pratiques culturelles et artistiques ;
- Dynamisme entrepreneurial et performance des PME.

- **Savoirs fondamentaux et cliniques en santé humaine**

De nombreuses découvertes à l'origine d'innovations majeures sont issues de la recherche fondamentale. Inscrites dans un temps long, ces recherches favorisent des changements importants à l'intérieur de nos sociétés.

L'UQTR possède déjà plusieurs secteurs d'excellence en recherche fondamentale, clinique et appliquée en lien avec la santé humaine, dont :

- Santé neuromusculoquelettique ;
- Neurosciences et anatomie clinique ;
- Biotechnologie végétale et sécurité alimentaire ;
- Structures cellulaires et moléculaires.

- **Société et santé inclusives**

Les problèmes et défis qui se posent à nos sociétés modernes en matière de services de santé et de prise en charge de la diversité grandissante qui les caractérise ont conduit nos chercheuses et nos chercheurs et à développer des créneaux de recherche riches en thématiques aussi variées qu'actuelles.

La recherche dans cette orientation se décline dans les pôles suivants :

- Mieux-être des individus, des familles et des communautés ;
- Milieux inclusifs et communautés diversifiés ;
- Saines habitudes de vie ;
- Santé des organisations ;
- Organisation des soins de santé et des services sociaux.

## RÉALISATIONS MARQUANTES SUR LE PLAN DE LA RECHERCHE

- **Participation au projet ATEC**

L'UQTR et son Institut de recherche sur l'hydrogène figurent parmi les principaux partenaires d'un important projet canadien sur l'accélération de la transformation énergétique communautaire, lequel s'est vu octroyer une subvention de recherche de près de 84 millions de dollars du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada. L'UQTR s'impliquera davantage dans le volet dédié à la production d'hydrogène vert dans les communautés côtières.

- **Nouveau financement de recherche pour le Laboratoire des matériaux avancés pour l'énergie et l'environnement**

Le Laboratoire des matériaux avancés pour l'énergie et l'environnement dirigé par le professeur Phuong Nguyen-Tri cumule plus de 900 000 \$ en subventions pour mener à bien quatre projets distincts de valorisation du CO<sub>2</sub>.

- **Découverte d'une nouvelle protéine qui aiderait à protéger contre l'obésité**

Le professeur Alexandre Fiset et ses collègues ont fait paraître, dans la revue scientifique *Cell Metabolism*, un article rapportant leur découverte de la protéine Cited1 et ils élucident l'un des mythes entourant les liens entre les hormones sexuelles et les hormones dites métaboliques dans la lutte contre l'obésité.

- **Nouvelle alliance pour faire la lutte aux troubles alimentaires**

Le groupe de recherche Loricorps s'associe avec le Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal afin de pousser plus loin la recherche scientifique sur la problématique, les attitudes et les comportements alimentaires, allant du fonctionnel au dysfonctionnel, qui affecte la santé physique et mentale de centaines de milliers de Québécois-es.

- **Pôle d'expertise et d'innovation en gérontechnologie**

Le Fonds de recherche du Québec – Santé a octroyé 740 300 \$ pour la création d'un laboratoire vivant dans la région de Lanaudière animé par une équipe interdisciplinaire de 10 chercheuses et

chercheurs de l'UQTR. Ce laboratoire se penchera sur la recherche de solutions innovantes sur la santé et le bien-être des personnes âgées en situation d'isolement.

- **Financement de 1,3 M\$ pour le Programme STEP**

Le professeur Nicolas Berthelot a obtenu un financement de recherche de 1,3 M\$ sur 4 ans de l'Agence de la santé publique du Canada afin de briser l'isolement des femmes ayant vécu des abus, de la négligence ou d'autres formes de traumatismes interpersonnels au cours de leur enfance, leur redonner confiance et leur permettre de composer avec les défis particuliers de la grossesse et de la parentalité.

- **Octroi de la Chaire de recherche du Canada sur les échanges entre les écosystèmes**

Cette chaire de recherche, obtenue par le professeur Éric Harvey, permettra de mieux comprendre les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes aquatiques. Pour améliorer la prédiction des effets des activités humaines terrestres sur les écosystèmes aquatiques d'un bassin versant, le chercheur s'intéresse au concept de métaécosystème (Relations entre plusieurs écosystèmes à l'échelle d'un grand territoire).

- **Chaire de recherche en partenariat**

En septembre 2022, l'UQTR et l'École nationale de police du Québec (ENPQ) lançaient la Chaire de recherche UQTR-ENPQ : Prévention de la santé psychologique au travail en sécurité publique. Cette chaire répond notamment aux recommandations émises par le Comité consultatif sur la réalité policière. Les chercheuses et les chercheurs de cette chaire ont pour mission de produire des données probantes pour soutenir la formation, la prise de décision et le déploiement de pratiques de gestion préventives novatrices et efficaces adaptées au milieu de la sécurité publique.

- **Nouvelle Chaire de recherche UQTR senior**

Le professeur Christophe Kinnard, du Département des sciences de l'environnement, a obtenu une nouvelle Chaire de recherche UQTR senior en hydrologie de la cryosphère. L'objectif de l'équipe du professeur Kinnard est de mieux comprendre comment la cryosphère (neige, glaciers, pergélisol, glaces de mer et d'eaux douces) répond aux changements climatiques et impacte le cycle hydrologique des régions froides.

- **Nouvelles Chaires de recherche UQTR junior**

Ce programme de chaires institutionnelles vise à reconnaître des professeuses-chercheuses et des professeurs-chercheurs susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine, et à leur offrir un soutien financier pour faire avancer leurs travaux scientifiques. Au cours des années 2022-2024,

douze chaires de recherche UQTR junior seront octroyées, avec l'objectif d'un investissement total de 900 000 \$.

Voici les quatre chaires de recherche attribuées en 2022-2023 :

- Chaire de recherche UQTR sur les pratiques de gestion des ressources humaines, le bien-être et la performance au travail (Annick Parent-Lamarche, gestion des ressources humaines) ;
- Chaire de recherche UQTR en forensique numérique (Maxime Bérubé, chimie, biochimie et physique) ;
- Chaire de recherche UQTR sur la santé des travailleurs vieillissants (Alexandra Lecours, ergothérapie) ;
- Chaire de recherche UQTR sur les disparités sociales, l'adaptation au stress et la santé (Claudia Trudel-Fitzgerald, psychologie).

- **Chaire collective de recherche France-Québec sur les enjeux contemporains de la liberté d'expression**

La professeure Mathilde Barraband est devenue cotitulaire de la Chaire de collective de recherche France-Québec au sein de laquelle elle entend fournir et analyser des données qui permettront à ceux et celles qui jugent et légifèrent de disposer de balises.

- **Chaire de recherche sur l'usine-laboratoire en intelligence manufacturière**

L'équipe de la Chaire de recherche sur l'Usine-laboratoire en intelligence manufacturière a obtenu un montant de 500 000 \$ sur quatre ans pour mener à bien une série de travaux sur l'industrie manufacturière au sein du Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI) au campus de Drummondville.

# RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

## Priorités de développement

- **Logements étudiants**

La pénurie de logements abordables est un enjeu de taille à laquelle se greffe un déficit important en matière de construction de logements étudiants. Les établissements d'enseignement supérieur sont principalement affectés par cette crise et les titres des manchettes au cours de l'été 2023 exposent clairement l'état d'urgence : Cégépiens incapables de se loger en région<sup>1</sup>, Crise du logement : l'Université de Sherbrooke lance un appel à la population pour loger des étudiants<sup>2</sup>, Pénurie de logements : l'UQO cherche aussi des solutions pour ses étudiants<sup>3</sup>, UQAC : un autre appel à la population pour trouver des logements en vue de la rentrée<sup>4</sup>, etc.

Depuis 2022, l'UQTR n'échappe pas à cette situation qui devient de plus en plus préoccupante puisque les taux d'inoccupation des loyers sont actuellement de 0,9 % à Trois-Rivières et de 0,4 % pour Drummondville<sup>5</sup>. À Trois-Rivières et Drummondville, plusieurs ménages se trouvent dans l'incertitude à la fin du mois de juin et où les villes mettent en place chaque année des services d'hébergement d'urgence. Même un mois après la période du déménagement, on comptait, en août 2023 à Trois-Rivières, un nombre effarant de personnes qui n'avaient pas réussi à se trouver un loyer<sup>6</sup>. Si des Trifluviennes et des Trifluviens peinent à trouver des logements, la situation est la même pour les étudiant-es de l'UQTR et encore plus catastrophiques pour les étudiant-es venant de l'international ainsi qu'en mobilité arrivant tout juste avant le début du trimestre d'automne.

Les projets de logements étudiants deviennent nécessaires pour que l'UQTR poursuive son développement puisqu'il s'agit d'un besoin fondamental pour le recrutement. Pour une université, pouvoir accueillir des étudiant-es provenant de l'extérieur de la région et du pays augmente son attractivité. Le prix du loyer, la proximité des services, mais surtout la proximité de l'Université représentent des facteurs déterminants dans le choix d'un logement et dans le choix d'une université

---

<sup>1</sup> Le Devoir (14 juin 2023). [Cégépiens incapables de se loger en région](#), consulté le 5 septembre 2023.

<sup>2</sup> Journal de Québec, 14 juin 2023. [Crise du logement : l'Université de Sherbrooke lance un appel à la population pour loger des étudiants](#), consulté le 5 septembre 2023.

<sup>3</sup> TVA Gatineau, (29 juin 2023). [Pénurie de logements : l'UQO cherche aussi des solutions pour ses étudiants](#), consulté le 5 septembre 2023.

<sup>4</sup> Radio-Canada, (2 août 2023). [UQAC : un autre appel à la population pour trouver des logements en vue de la rentrée](#), consulté le 5 septembre 2023.

<sup>5</sup> SCHL (2 mars 2023). [Taux d'inoccupation des maisons en rangée et appartements d'initiative privés selon le nombre de chambres et la subdivision de recensement, centres de 10 000 habitants et plus](#), consulté le 5 septembre 2023.

<sup>6</sup> Radio-Canada (2 août 2023). [Plus de locataires sans logement en Mauricie et au Centre-du-Québec qu'à Montréal](#), consulté le 6 septembre 2023.

chez les étudiant-es<sup>7</sup>. Par contre, les dernières rentrées universitaires se sont déroulées dans l'incertitude pour plusieurs étudiant-es alors qu'ils peinent à dénicher un logement abordable.

À l'UQTR, la hausse du nombre d'étudiant-es provenant de l'international (Hausse de + 22 % à l'automne 2023 par rapport à l'automne 2022) place l'institution devant l'obligation de trouver des solutions abordables et durables pour accueillir ses étudiant-es. L'absence de logements étudiants nuit à l'accessibilité des études universitaires, l'une des missions prioritaires de toutes les constituantes du réseau de l'Université du Québec. En effet, la pénurie de logements force déjà et forcera encore plus d'étudiant-es à abandonner leur projet d'études et, du coup, ne deviendront jamais des membres actifs de notre collectivité.

Pour toutes ces raisons, l'UQTR place le logement étudiant comme une priorité pour poursuivre son développement. Déjà, des actions sont entreprises. Un projet de résidence étudiante a été déposé à la Société de l'habitation du Québec alors que le conseil d'administration se penche sur les grands principes qui dicteront la construction de logements étudiants à Trois-Rivières.

- **Zone d'innovation – La Vallée de la transition énergétique (VTE)**

Le 29 mai dernier, le premier ministre Legault procédait à la désignation officielle de la Zone d'innovation de la Vallée de la transition énergétique (VTE). La gouvernance de la VTE se met en place : l'assemblée générale du 26 septembre a permis de nommer les administratrices et les administrateurs du conseil d'administration. L'UQTR dispose d'ailleurs d'un siège au CA, à titre de membre fondateur. Le comité scientifique devrait être formé d'ici la fin du mois de novembre 2023.

En parallèle de la structure de gouvernance officielle, l'UQTR préside un consortium de recherche formé par les administratrices et les administrateurs de la recherche des huit universités et des trois CCTT régionaux impliqués dans la VTE. Ce consortium permet à l'Université d'agir comme point de convergence et de rencontre des onze établissements partenaires. Le rôle de l'UQTR consiste plus spécifiquement à structurer et à animer le volet scientifique de la VTE, à susciter et à alimenter les connexions entre les projets, la communauté de recherche et les partenaires des villes et des industries.

Un autre consortium, celui-là consacré à la formation, s'est constitué au courant de l'année 2022-2023. Présidé par le directeur général du Cégep de Drummondville, le Consortium formation-énergie MCQ réunit l'ensemble des acteurs de l'éducation (centres de services scolaires, cégeps, université) des deux régions administratives et agira comme vitrine officielle pour la formation.

---

<sup>7</sup> Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE). (2022). *Le logement étudiant au Québec*. [https://global-uploads.webflow.com/604e1456a8cd2bab84c72bc8/62e2db9eec481f4aa84c8390\\_Rapport-PHARE-2021\\_20220728.pdf](https://global-uploads.webflow.com/604e1456a8cd2bab84c72bc8/62e2db9eec481f4aa84c8390_Rapport-PHARE-2021_20220728.pdf)

Le développement de la VTE aura des impacts majeurs sur les deux régions qui vont abriter cet imposant écosystème. L'ampleur des défis est à l'égal des opportunités qui s'offriront aux établissements d'enseignement supérieur en matière de recherche, de potentiel d'innovation, ainsi que de formation initiale, spécialisée et continue. S'il est encore prématuré d'identifier avec précision la nature des différentes activités de formation, de recherche et de collaboration, l'UQTR se prépare dès maintenant à assurer un rôle actif, et ce, dans le prolongement de ses missions fondamentales.

- **Quartier universitaire dans Lanaudière (Campus unifié de Terrebonne)**

Le projet de Quartier universitaire à Terrebonne se veut un prolongement logique de la mission régionale de notre université. Partageant la vision et les valeurs de l'Université du Québec (UQ), la présence de l'UQTR dans Lanaudière répond aux fondements de la mission du réseau universitaire public. En effet, l'une des pierres d'assise de l'UQ est la primauté de l'accessibilité au savoir et à la culture. L'accessibilité aux études supérieures se développe de plusieurs façons, dont la présence de campus et de centres d'études en région qui répondent aux besoins des milieux.

Il y a plus de 50 ans, l'aventure lanaudoise de l'UQTR s'amorçait avec une offre de formation originale dans les usines et dans plusieurs sous-centres (Ferretti, 1994<sup>8</sup>). En 1969 à Berthierville, l'UQTR a offert à 61 policiers municipaux, provinciaux et fédéraux des cours en administration de la justice dans la salle du conseil de l'hôtel de ville (Presse information, 1969<sup>9</sup>).

Aujourd'hui, ce sont douze programmes offerts sur trois sites (Joliette, L'Assomption et Terrebonne) qui sont proposés aux étudiant-es lanaudois-es. De plus, l'Université a déménagé dans son campus à L'Assomption en août 2022 et dans ses propres installations pour les centres universitaires de Joliette et Terrebonne au cours des dernières années afin de répondre encore mieux à la demande de formation de la population lanaudoise.

Plusieurs raisons font en sorte que l'UQTR veut s'enraciner plus profondément dans Lanaudière grâce au projet de quartier universitaire à Terrebonne.

Pour les futurs étudiant-es, la proximité géographique est l'un des principaux critères considérés lorsque vient le moment de déterminer si elles ou ils entament des études universitaires et par la suite, de choisir une université. En effet, près de 30 % des étudiant-es du réseau de l'Université du Québec situés en région disent qu'ils n'auraient pas fait d'études universitaires en l'absence d'une université établie sur leur territoire<sup>10</sup>. De plus, le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES) identifie les facteurs géographiques comme une barrière à l'accès aux études supérieures puisque la

---

<sup>8</sup> Ferretti, L. (1994). *L'Université en réseau. Les 25 ans de l'Université du Québec*. Presses de l'Université du Québec. 1994, 346 p.

<sup>9</sup> Presse Information, vol. 1, no. 13, 24 octobre 1969.

<sup>10</sup> Enquête ICOPE 2016, Université du Québec.

distance entraîne des coûts supérieurs de logement et de transport et elle peut engendrer des conséquences de nature affective liées au départ du foyer parental. La formation à distance, les campus secondaires, les points de service et les sites hors campus sont identifiés comme de potentiels facilitateurs pour contrer les défis géographiques.

Par ailleurs, la présence d'un campus unifié de l'UQTR à Terrebonne participerait au développement économique, social, culturel et durable de Lanaudière et du Québec. En effet, l'accessibilité géographique et la présence de plus de formations complètes dans la région attireront davantage de personnes aux études universitaires, ce qui aura pour effet direct d'augmenter le niveau de scolarité régional. Un niveau de scolarité plus élevé se traduit généralement par de meilleurs salaires, une réduction du taux de chômage, par des citoyens plus engagés dans leur communauté<sup>11</sup> et en meilleur état de santé<sup>12</sup>.

Aussi, une plus grande capacité d'accueil dans Lanaudière permettrait de former davantage de professionnelles et de professionnels dans les domaines ciblés par l'Opération main-d'œuvre. À ce jour, l'UQTR est active dans Lanaudière, entre autres, en enseignement et en sciences infirmières. Ces deux programmes, très populaires, atteignent rapidement leur capacité d'accueil, ce qui force certains futur.es étudiant.es à quitter leur région pour étudier à l'extérieur, mais un bon nombre change leur plan académique.

Nous croyons également que l'accès à un véritable campus universitaire dans lequel l'étudiant.e pourra développer les aspects personnels, académiques, sociaux et professionnels de son potentiel représente des conditions favorables à la persévérance et à la réussite des études universitaires. En effet, un accès rapide à des services de soutien et une vie étudiante dynamique facilitent l'intégration des étudiant.es, premier jalon de la persévérance aux études après la première année de baccalauréat.

Une présence régionale plus grande favorisera l'accès aux études tout au long de la vie. Les étudiant.es faisant un retour aux études ou en formation continue présentent un portrait différent. Principalement en emploi et aux études à temps partiel, ils doivent souvent concilier leurs études non seulement avec leur emploi, mais aussi avec la famille. Pour cette raison, plus du tiers des étudiant.es-parents disent avoir choisi leur université en raison de sa proximité (Enquête ICOPE 2016, Université du Québec).

En résumé, le Quartier universitaire dans Lanaudière permettrait à l'UQTR et à la région de poursuivre leur développement.

---

<sup>11</sup> Turcotte (2015). Mettre l'accent sur les Canadiens : Résultats de l'Enquête sociale générale. L'engagement communautaire et la participation politique au Canada. Statistique Canada, No 89-652-X2015006 au catalogue.

<sup>12</sup> OCDE (2010). L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale. Éditions OCDE

# Orientations en lien avec la politique de financement du MES

## 1. L'accessibilité et la réussite

- Développer nos savoirs et innover dans nos approches en formation en recherche dans un monde en constante transformation
  - Transformer notre enseignement et notre recherche à l'ère du numérique
- Attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire et favoriser la réussite étudiante
  - Mobiliser toutes les actrices et tous les acteurs de la communauté pour assurer la réussite étudiante dans sa diversité
- Transformer nos pratiques pour un milieu universitaire agile, inclusif et en santé
  - Promouvoir un milieu de vie sain, diversifié et inclusif

## 2. Les besoins de la société et l'ouverture sur le monde

- Positionner l'Université comme un partenaire engagé et responsable aux plans régional, national et mondial
  - Affirmer et promouvoir notre caractère distinctif
  - Accentuer notre action citoyenne et en faveur du développement durable
  - Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants
- Développer nos savoirs et innover dans nos approches en formation en recherche dans un monde en constante transformation
  - Former des citoyennes et citoyens responsables, engagé-es et muni-es de sens critiques
- Attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire et favoriser la réussite étudiante
  - Soutenir le développement et la mise en valeur des compétences des membres de la communauté tout au long de leur cheminement

## 3. La recherche et la création

- Développer nos savoirs et innover dans nos approches en formation en recherche dans un monde en constante transformation
  - Transformer notre enseignement et notre recherche à l'ère du numérique
  - Développer une culture de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité en formation et en recherche

#### **4. La performance des universités et l'efficience du système**

- Attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire et favoriser la réussite étudiante
  - Mettre en place un campus intelligent, collaboratif et durable
- Transformer nos pratiques pour un milieu universitaire agile, inclusif et en santé
  - Réinventer nos processus de décision et de gestion ainsi que nos structures académiques et administratives
  - Déployer le modèle de leadership partagé à l'ensemble de l'organisation

## Plan stratégique (2020 - 2025)

UQTR



Université du Québec  
à Trois-Rivières

2020  
2025

PLAN  
STRATÉGIQUE

Chères et chers collègues de la communauté universitaire,

## Se donner une vision collective

Bienvenue sur le site internet consacré au **Plan stratégique 2020-2025**. Vous trouverez ici l'ensemble des informations en lien avec l'élaboration de ce grand ouvrage collectif, sa mise en œuvre et le suivi de son implantation et de

son déploiement. Une planification stratégique, c'est de rendre vivante une vision collective de notre Université.

L'Université du Québec à Trois-Rivières est à un moment charnière de son histoire, au confluent d'une tradition forgée par l'audace et le caractère distinctif des champs de savoir et de formation qu'elle investit.

**Le Plan stratégique 2020-2025** illustre ce tournant. S'il s'inscrit dans la continuité de ce qui nous anime et nous différencie depuis la création de l'Université en 1969, il mise aussi

sur l'avenir. En ce sens, il met en lumière la volonté de la communauté universitaire de poursuivre son développement en affirmant encore davantage la pertinence et l'originalité de sa programmation et de ses contributions scientifiques, sociales, culturelles, artistiques et économiques, et ce, dans un monde en constante mutation.

**Réunir, réinventer et rayonner** sont les trois fils d'Ariane qui représentent à la fois des occasions de dépassement et des engagements individuels et collectifs. C'est sur la base de ces trois enjeux que l'UQTR compte affirmer l'importance de la diversité et de l'inclusion, redoubler d'efforts pour transformer ses pratiques et intégrer à l'ensemble de sa mission les principes de transversalité et de développement durable.

Dans le prolongement des orientations, les finalités des objectifs tracent quant à elle une trajectoire institutionnelle et précisent une vision pour chacun des objectifs stratégiques et définissent l'idéal auquel aspire la communauté universitaire dans un horizon plus lointain. C'est le grand plan collectif.

Les projets et actions émanant de ce plan permettront à nos collectivités et à nos collaborateurs de constater en l'Université et en ses membres des partenaires tout aussi responsables qu'engagés. Il en sera de même pour nos diplômés, reconnus comme des citoyens éclairés qui changeront le monde. Telles sont les ambitions de notre communauté universitaire.

Le recteur de l'UQTR,  
**Christian Blanchette**



# DÉMARCHE

Le Plan stratégique 2020-2025 est le fruit d'une démarche dynamique et collective d'élaboration et de validation qui s'est échelonnée sur une période de

15 mois, répartie en quatre phases de travail et de consultations au cours desquelles tous les acteurs de la communauté universitaire, de même que plusieurs partenaires, ont été appelés à participer.

Cohérence, alignement, excellence, engagement et coconstruction sont les maîtres-mots, ou principes, qui ont guidé cette démarche d'élaboration, de manière à ce que ce plan pour les cinq prochaines années soit un instrument de mobilisation et qu'il traduise au mieux les aspirations de la communauté universitaire.

## PHASE 1.

### Contextes interne et externe

Juin à novembre 2019

Tous les groupes de la communauté universitaire et plusieurs partenaires externes ont été invités à réaliser un diagnostic « MOFF » (menaces, opportunités, forces, faiblesses), afin de dresser un portrait des contextes interne et externe de l'UQTR.

Plus de 200 personnes ont participé à cette première phase de consultation.

## PHASE 2.

### Mission, vision, valeurs, enjeux et orientations

Janvier et février 2020

L'analyse des résultats de l'exercice MOFF a permis de soumettre à la communauté universitaire des propositions de mission, vision, valeurs, enjeux et orientations.

433 personnes ont rempli un questionnaire en ligne.

## PHASE 3.

### Objectifs

Mai et juin 2020

Deuxième questionnaire de consultation auquel 502 personnes ont répondu.

Mise en ligne de 21 capsules vidéo en lien avec les propositions d'objectifs. Produites par des partenaires et des membres de la communauté universitaire, ces capsules ont été visionnées plus de 2 800 fois.

Les résultats de la consultation sur les objectifs ont été présentés à l'occasion de quatre forums virtuels (pandémie oblige!) auxquels près de 400 personnes ont pris part.

## PHASE 4.

### Ébauche et adoption du Plan stratégique 2020-2025

Juin et juillet 2020

Consultation de la communauté universitaire sur une version quasi achevée.

Adopté par le conseil d'administration lors de sa rencontre ordinaire du 26 octobre 2020



## MISSION

Résolument humaine, enracinée dans son milieu et ouverte sur le monde, l'UQTR se distingue par la qualité, la pertinence et la rigueur de sa formation et de sa production scientifique, en dotant la société de citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique.



## VISION

Fiers de la richesse et de la diversité de notre communauté et forts de ce que nous bâtissons ensemble, nous serons reconnus comme une université innovante et inspirante dans un monde en transformation.



## VALEURS

### COLLÉGIALITÉ

Qui implique le respect, le partage et assure la liberté universitaire afin d'encourager un débat d'idées riche et respectueux des opinions et des personnes.

### CRÉATIVITÉ

Qui consiste à faire preuve d'audace, à innover et oser emprunter des chemins moins fréquentés ainsi qu'à imaginer des solutions nouvelles et originales.

### ENGAGEMENT

Qui nécessite une implication active des individus dans leur organisation, leur milieu, et les uns vis-à-vis des autres.

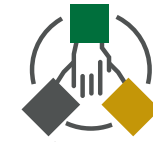
### INTÉGRITÉ

Qui implique transparence et conduite responsable en matière de gestion, d'enseignement, de recherche, de direction pédagogique et de services à la collectivité.

3

## ENJEUX

Les trois enjeux qui cimentent ce plan ont une portée transversale en ce sens qu'ils figurent au carrefour de l'ensemble des quatre orientations stratégiques. Ces enjeux se chevauchent, se prolongent et se complètent; leur interrelation et leur logique dynamique mettent en lumière les rapports de connexité entre chacun des aspects de la mission universitaire.



### RÉUNIR

les étudiants, employés, professeurs et partenaires de tous les milieux régionaux et internationaux autour d'actions communes et transversales.



### RÉINVENTER

nos modes de fonctionnement en faisant preuve d'audace et de vision.



### RAYONNER

pour être reconnu, tant sur nos territoires d'appartenance qu'ailleurs dans le monde.

**Cette cohésion et cette cohérence s'expriment à travers des objectifs qui, en écho aux orientations, s'enchevêtrent et sont interdépendants.**

# ORIENTATION

**1** POSITIONNER L'UNIVERSITÉ  
COMME UN PARTENAIRE  
ENGAGÉ ET RESPONSABLE  
AUX PLANS RÉGIONAL,  
NATIONAL ET MONDIAL.



## OBJECTIFS

- 1.** Affirmer et promouvoir notre caractère distinctif.
- 2.** Accentuer notre action citoyenne et en faveur du développement durable.
- 3.** Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants.



# ORIENTATION

**2** DÉVELOPPER NOS SAVOIRS ET INNOVER DANS NOS APPROCHES EN FORMATION ET EN RECHERCHE DANS UN MONDE EN CONSTANTE TRANSFORMATION.



## OBJECTIFS

1. Former des citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique.
2. Transformer notre enseignement et notre recherche à l'ère numérique.
3. Développer une culture de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité en formation et en recherche.



# ORIENTATION

**3** ATTIRER ET DÉVELOPPER LES TALENTS POUR ENRICHIR L'EXPÉRIENCE UNIVERSITAIRE ET FAVORISER LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE.



## OBJECTIFS

1. Mobiliser tous les acteurs de la communauté pour assurer la réussite étudiante dans sa diversité.
2. Soutenir le développement et la mise en valeur des compétences des membres de la communauté tout au long de leur cheminement.
3. Mettre en place un campus intelligent, collaboratif et durable.



# ORIENTATION

## 4 TRANSFORMER NOS PRATIQUES POUR UN MILIEU UNIVERSITAIRE AGILE, INCLUSIF ET EN SANTÉ.



### OBJECTIFS

1. Promouvoir un milieu de vie sain, diversifié et inclusif.
2. Réinventer nos processus de décision et de gestion ainsi que nos structures académiques et administratives.
3. Déployer le modèle de leadership partagé à l'ensemble de l'organisation.





# REMERCIEMENTS

Aux étudiants, aux professeurs, aux chargés de cours, aux professionnels, aux employés de bureau, de soutien, administratifs et de service, ainsi qu'aux cadres de notre université pour leur participation active tout au long du processus d'élaboration du plan stratégique ;

Aux membres du comité sur les orientations stratégiques pour leur gouvernance éclairée et leur apport constructif ;

À nos experts provenant tant de l'interne que de l'externe, qui ont généreusement enrichi la réflexion préparatoire aux forums en nous livrant analyses et perspectives sur vidéo, et ce, au cœur même de la période « chaude » de la pandémie ;

Au professeur Denis Lagacé, à la directrice du Bureau du recteur, Martine Lesieur, et à la chargée de projet, Éléonore Daniel-Vaugeois, pour leur leadership, leur rigueur et leur accompagnement tout au long de la démarche.

Tous ensemble, vous avez mis fièrement l'épaule à la roue pour doter l'Université du Québec à Trois-Rivières de ce **Plan stratégique 2020-2025**.

À vous toutes et tous d'en réaliser toutes les ambitions !

Conception graphique :  
Service des communications et des relations avec les diplômés





# PLAN STRATÉGIQUE

2020-2025

## MISSION

Résolument humaine, enracinée dans son milieu et ouverte sur le monde, l'UQTR se distingue par la qualité, la pertinence et la rigueur de sa formation et de sa production scientifique, en dotant la société de citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique.

### ORIENTATION

Positionner l'Université comme un partenaire engagé et responsable.

#### OBJECTIFS

1. Affirmer et promouvoir notre caractère distinctif.
2. Accentuer notre action citoyenne et en faveur du développement durable.
3. Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants.



### ORIENTATION

Attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire et favoriser la réussite étudiante.

#### OBJECTIFS

1. Mobiliser tous les acteurs de la communauté pour assurer la réussite étudiante dans sa diversité.
2. Soutenir le développement et la mise en valeur des compétences des membres de la communauté tout au long de leur cheminement.
3. Mettre en place un campus intelligent, collaboratif et durable.

### ORIENTATION

Développer nos savoirs et innover dans nos approches en formation et en recherche dans un monde en constante transformation.

#### OBJECTIFS

1. Former des citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique.
2. Transformer notre enseignement et notre recherche à l'ère numérique.
3. Développer une culture de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité en formation et en recherche.

### ORIENTATION

Transformer nos pratiques pour un milieu universitaire agile, inclusif et en santé.

#### OBJECTIFS

1. Promouvoir un milieu de vie sain, diversifié et inclusif.
2. Réinventer nos processus de décision et de gestion ainsi que nos structures académiques et administratives.
3. Déployer le modèle de leadership partagé à l'ensemble de l'organisation.

## VISION

Fiers de la richesse et de la diversité de notre communauté et forts de ce que nous bâtissons ensemble, nous serons reconnus comme une université innovante et inspirante dans un monde en transformation.

## VALEURS

Collégialité . Créativité . Engagement . Intégrité

UQTR

